



**HAL**  
open science

## Les hommes et l'activité portuaire dans l'emporion de Narbonne (IIe siècle av. J.-C. –IIe siècle ap. J.-C.)

Maria Luisa Bonsangue

### ► To cite this version:

Maria Luisa Bonsangue. Les hommes et l'activité portuaire dans l'emporion de Narbonne (IIe siècle av. J.-C. –IIe siècle ap. J.-C.). dans C. Sanchez et M. P. Jézégou (éd.), Les ports dans l'espace méditerranéen antique. Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires. Montpellier-Lattes, 2016, (Supplément RAN 44), p. 23-42., 2016. hal-04294365

**HAL Id: hal-04294365**

**<https://u-picardie.hal.science/hal-04294365>**

Submitted on 23 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LES PORTS DANS L'ESPACE MÉDITERRANÉEN ANTIQUE

Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires

sous la direction de CORINNE SANCHEZ et MARIE-PIERRE JÉZÉGOU



REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE NARBONNAISE  
SUPPLÉMENT 44  
MONTPELLIER 2016



REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE NARBONNAISE

Supplément 44

**LES PORTS DANS L'ESPACE MÉDITERRANÉEN ANTIQUE**

**NARBONNE ET LES SYSTÈMES PORTUAIRES FLUVIO-LAGUNAIRES**

**Actes du colloque international tenu à Montpellier  
du 22 au 24 mai 2014**

Textes réunis par Corinne SANCHEZ et Marie-Pierre JÉZÉGOU

Éditions de l'Association de la Revue archéologique de Narbonnaise  
Montpellier-Lattes  
2016

# Sommaire

<b>Introduction</b> (M.-P. Jézégou et C. Sanchez) . . . . .	<b>15</b>
---	-----------

## PARTIE I

<b>LE SYSTÈME PORTUAIRE DE NARBONNE ANTIQUE</b> . . . . .	<b>21</b>
---	-----------

M.-L. BONSANGUE, Les hommes et l'activité portuaire dans l' <i>emporion</i> de Narbonne (II <sup>e</sup> s. av. J.-C. - II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.) . . . . .	<b>23</b>
G. DUPERRON et S. MAUNÉ, L'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan (Aude) : contribution à la connaissance du système portuaire de Narbonne . . . . .	<b>43</b>
C. SANCHEZ, J. LABUSSIÈRE, M.-P. JÉZÉGOU, V. MATHÉ, V. MATHIEU et J. CAVERO, L'embouchure du fleuve antique dans les étangs narbonnais . . . . .	<b>59</b>
O. GINOUEZ, C. CARRATO et C. SANCHEZ, Les entrepôts portuaires de Port-la-Nautique (Narbonne) . . . . .	<b>71</b>
N. CARAYON, C. FLAUX et collaborateurs, Le vivier augustéen du Lac-de-Capelles à Port-la-Nautique (Narbonne) . . . . .	<b>87</b>
A. BARDOT-CAMBOT, « Viviers à huîtres » de Narbonne antique . . . . .	<b>99</b>
J. OLLIVIER, Artisanat et commerce en bordure du canal de la Robine : 19-20 quai d'Alsace à Narbonne . . . . .	<b>109</b>
O. GINOUEZ, C. JORDA et S. MARTIN, avec la collaboration de V. CANUT, La question du port urbain et de la Robine antique : l'apport de la fouille du 14 quai d'Alsace à Narbonne . . . . .	<b>123</b>

## PARTIE II

<b>PORTS FLUVIO-LAGUNAIRES ET FLUVIO-MARITIMES : AMÉNAGEMENTS ET FONCTIONNEMENTS</b> . . . . .	<b>137</b>
--	------------

P. ARNAUD, Entre mer et rivière : les ports fluvio-maritimes de Méditerranée ancienne. Modèles et solutions . . . . .	<b>139</b>
F. DES BOSCS, Le système portuaire fluvio-lagunaire de la vallée du <i>Betis</i> , réflexions sur son organisation et son évolution de la fin de la République à la fin du haut Empire . . . . .	<b>157</b>
C. ROUSSE, Ingénierie hydraulique et opérations de canalisation en Cisalpine . . . . .	<b>173</b>
S. GROH, Nouvelles recherches sur le système fluvial et les installations portuaires d'Aquilée (Italie) . . . . .	<b>189</b>
S. GROH et H. SEDLMAYER, La <i>villa maritima</i> de Simonov zaliv (Izola, Slovénie) : une structure avec grande installation portuaire artificielle . . . . .	<b>193</b>
L. LONG et G. DUPERRON, Navigation et commerce dans le delta du Rhône durant l'Antiquité : bilan des recherches sur le port fluvial d'Arles et ses avant-ports maritimes . . . . .	<b>199</b>
M. SCRINZI, Le Mas Desports : un établissement portuaire antique et médiéval en petite Camargue . . . . .	<b>219</b>
F. GERBER, À l'autre bout de la Garonne : le port de <i>Burdigala</i> (Bordeaux). Aménagements et trafic portuaires sur les rives de la Garonne . . . . .	<b>237</b>

J. MOUCHARD, F. ÉPAUD, D. GUITTON et collaborateurs, Entre fleuve et océan, les quais à pans de bois du port antique de Rezé/ <i>Ratiatum</i> (Loire-Atlantique) . . . . .	247
F. MARTY, F. GUIBAL et A. HESNARD, L'Estagnon : techniques de bonification d'une zone palustre au I <sup>er</sup> s. ap. J.-C. à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) . . . . .	263
M. ZABEO, Construire dans l'eau : aménagements antiques à interpréter dans la lagune de Venise . . . . .	279

### PARTIE III

#### **ESPACES PORTUAIRES : APPROCHES GÉOMORPHOLOGIQUES ET PALÉOENVIRONNEMENTALES . . . . . 291**

F. SALOMON, S. KEAY, K. STRUTT, J.-P. GOIRAN, M. MILLET et P. GERMONI, Connecting <i>Portus</i> with Ostia : preliminary results of a geoarchaeological study of the navigable canal on the Isola Sacra . . . . .	293
J.-P. GOIRAN, F. SALOMON, C. VITTORI, G. BOETTO, E. PLEUGER, J. CHRISTIANSEN, B. NOIROT, A. PELLEGRINO, I. MAZZINI, L. SADORI, C. OBERLIN, C. PEPE, V. RUSCITO et P. ARNAUD, Géoarchéologie du bassin portuaire d'Ostie . . . . .	305
C. ALLINNE, C. MORHANGE, M. PASQUINUCCI et C. ROUMIEUX, Géoarchéologie des ports de Pise « Stazione Ferroviaria San Rossore » et de <i>Portus Pisanus</i> . Dynamiques géomorphologiques, sources antiques et données archéologiques . . . . .	321
P. EXCOFFON, S. BONNET et collaborateurs, Restitution de la morphologie littorale et aménagements portuaires à <i>Forum Iulii</i> . . . . .	339
C. VELLA, C. LANDURÉ, L. LONG, P. DUSSOUILLEZ, J. FLEURY, C. TOMATIS, O. SIVAN, F. MARTY, D. ISOARDI et V. POTHIN, Ports fluviaux, ports lagunaires du Rhône et son delta durant l'Antiquité. Mobilité environnementale et dynamiques géomorphologiques comme contraintes à l'aménagement (ports d'Arles, Fos/Saint-Gervais, Ulmet) . . . . .	353
G. BONY, N. CARAYON, C. FLAUX, N. MARRINER, C. MORHANGE et S. FOURRIER, Évolution paléoenvironnementale de la baie de <i>Kition</i> : mise en évidence d'un possible environnement portuaire (Larnaca, Chypre) . . . . .	369
M. TILLIER, L. BOUBY, N. ROVIRA et D. LEFÈVRE, Carpologie en contexte portuaire romain : économie végétale et environnement des sites de Caska (île de Pag, Croatie), du Castélou-Mandirac (Narbonne) et d'Arles-Rhône 3. . . . .	381
<b>Conclusion</b> (C. Sanchez et M.-P. Jézégou) . . . . .	397
<b>Glossaire technique</b> . . . . .	401

# Les hommes et l'activité portuaire dans l'*emporion* de Narbonne (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)

Maria-Luisa BONSANGUE<sup>(1)</sup>

## Résumé

Connue comme un *emporion* de première importance en Gaule aux époques républicaine et augustéenne, Narbonne a prospéré pendant tout le haut Empire grâce à une activité marchande très florissante. Celle-ci reposait, entre autres, sur un commerce de redistribution qu'elle exerçait en qualité de « port de stockage » ou de « port-entrepôt ». En effet, la situation géographique de Narbonne (reliée par l'*Atax* à la lagune ouverte sur la mer et localisée à l'entrée de l'Isthme gaulois) imposait une rupture de charge aux bateaux hauturiers, ce qui était propice au stockage et à la redistribution. Or, la documentation disponible a fourni un nombre important de métiers liés à l'activité portuaire. S'ils semblent davantage en relation avec le domaine maritime qu'avec le domaine fluvial, ils permettent tout de même de reconstituer le profil des acteurs du dynamisme portuaire dans son ensemble et d'en retracer les hiérarchies. Les spécificités du milieu d'affaires de Narbonne apparaissent de fait de façon assez nette.

## Abstract

Narbonne was well-known as a highly important *emporion* in Gaul during the Republican and Augustan ages. It thrived during the High Roman Empire thanks to highly flourishing market activity. This activity was based, among other things, on a redistribution of the products. The town functioned as a « transshipment port » or a « warehouse port ». Indeed, Narbonne's geographical location (linked via the *Atax* to the lagoon connected to the sea, and located at the entrance of the Gallic isthmus) imposed a freight breach on deep-sea ships, which was favourable for storage and redistribution. The information available has shown the existence of an important number of jobs linked to port activity. Although they seem to be more maritime-related than river-related, they nevertheless enable us to understand who was involved in the port dynamics as a whole and to understand the society's hierarchy. The specific nature of Narbonne's business world seems to be fairly clear.

## Mots-clés

Narbonne, commerce, hiérarchies sociales, milieux portuaires.

## Keywords

Narbonne, trade, social hierarchies, port environments.



Fondée en 118 av. J.-C., Narbonne était, selon Strabon, à l'époque républicaine et augustéenne, le port de la Celtique entière, car de nombreuses maisons de commerce œuvraient dans son *emporion* (Strabon, 4, 1, 6 et 4, 1, 12 ; Diodore, 5, 38 ; Gayraud 1981, 186-199). Aux premiers temps de la présence romaine en Gaule, la colonie a occupé

le rang de métropole commerciale de l'espace immense qui reliait la Méditerranée à l'Atlantique. Sa position stratégique, à l'entrée de l'Isthme gaulois, a été déterminante pour son évolution (Strabon, 2, 5, 28 ; Strabon, 4, 1, 14), tout comme la précocité de son développement lié aux trafics originaires d'Italie et à son statut, au moins à partir des années 70 av. J.-C., de capitale provinciale. Si progressivement, sous le haut Empire, cette suprématie au sein de l'espace gaulois a été récupérée par Arles et Lyon, en

---

(1) Maître de conférence à l'Université de Picardie Jules-Verne, EA 4284, TrAme

raison du développement du marché rhénan (Christol 2009, 179-187), la prospérité commerciale de Narbonne n'en est pas moins demeurée constante jusqu'à l'Antiquité tardive. Située entre Ampurias et Arles, Narbonne n'a pas seulement importé des produits méditerranéens et exporté des produits locaux. Elle a aussi joué un rôle important d'*emporion* : une interface entre la mer et la terre, un carrefour de flux commerciaux d'origines diverses et un lieu de diffusion/redistribution de marchandises vers l'arrière-pays et d'autres débouchés portuaires proches du littoral. En effet, le terme strabonien d'*emporion* renvoie très probablement à la notion de « port de stockage » ou « port-entrepôt », notion qui peut éclairer certaines pratiques économiques du monde romain (Bonsangue 2014, 177-193, avec bibliographie)<sup>1</sup>. Elle permet de désigner des ports de rupture de charge dans lesquels des cargaisons (maritimes ou fluviales) pouvaient être recomposées, après une phase de stockage, en vue d'une réexpédition ultérieure. À partir de ces sites, disséminés à des endroits précis du pourtour méditerranéen, s'organisait et se structurait tout un commerce d'ampleur régionale.

Ainsi l'activité commerciale de Narbonne se fonde-t-elle sur un système portuaire complexe. Les sources antiques faisaient la distinction entre l'*emporion*, à savoir l'espace qui concernait les transactions commerciales et abritait les bâtiments de stockage et l'*epineion*, entendu comme la façade maritime portuaire proprement dite (Strabon, 4, 1, 12). La compréhension de la configuration portuaire de Narbonne a été une entreprise difficile en raison de l'ensablement progressif du cours de l'Aude. Relié à la ville par un ancien bras correspondant en partie à l'actuel canal de la Robine, l'*Atax* débouchait sur une lagune située au sud de la colonie, le *lacus Rubresus*, séparée de la mer par un cordon littoral très étroit. On sait désormais que le système portuaire narbonnais s'articulait autour d'un port fluvial urbain encore difficile à localiser<sup>2</sup> (qui serait, comme à Rome, l'*emporium*) et une façade « maritime » sur la lagune, d'abord à La Nautique (à partir de l'époque césarienne), puis à l'embouchure d'un bras de l'Aude, canalisée près du site du Castélou (dès la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) (Sanchez 2009, 301-307 ; Sanchez, Jézégou 2011, 267-270). Dans ce contexte, depuis probablement la fondation de la colonie, les marchandises véhiculées dans les grands bateaux hauturiers étaient déchargées dans les débarcadères

sur la lagune, puis acheminées par la voie d'eau et la voie terrestre vers la ville. Certains navires de moyen tonnage pouvaient peut-être remonter la lagune jusqu'à Narbonne sans qu'on n'ait besoin de transborder les cargaisons car la hauteur d'eau devait être, à l'est de la ville, de 2 m environ (Rescanières 2002, 50). Cette configuration ressemble à celle d'autres « ports de stockage » de la Méditerranée romaine, tels Ostie et Aquilée, mais aussi Arles et *Hispalis* qui, tout en étant situés sur des fleuves, participent de cette catégorie spécifique de ports<sup>3</sup>.

Au vu de l'importance des échanges commerciaux de Narbonne évoqués par les textes et les découvertes archéologiques, il est clair qu'un personnel portuaire nombreux et hétérogène a pu tirer profit, de manières diverses, des activités s'exerçant autour du port. Ces activités ont assuré des niveaux de richesse et de respectabilité variables aux différents acteurs. Malgré leurs lacunes et leur concision, parfois voulues, les sources épigraphiques et iconographiques permettent d'identifier une partie de ces acteurs, leurs métiers et leur identité sociale. Dans ce contexte, l'objectif de cette étude est de faire un bilan de nos connaissances sur le profil social des hommes du port de Narbonne, en partant de l'analyse de la documentation disponible. Quels sont les éléments distinctifs de la société portuaire de l'*emporion* narbonnais ?

Un nombre particulièrement riche de métiers du négoce maritime permet de relever les caractéristiques principales de la société portuaire de Narbonne et d'en isoler des spécificités.

## 1. UNE ABONDANCE DE MÉTIERS ESSENTIELLEMENT Tournés VERS LE DOMAINE MARITIME

### 1.1. Les activités marchandes

À Narbonne, les métiers du commerce et, en particulier, du commerce maritime, sont indiscutablement les mieux représentés. À l'époque républicaine, lorsque *Narbo Martius* constitue le point d'entrée des produits italiens en Gaule, ce sont les sources littéraires qui suggèrent indirectement l'activité intense de marchands issus d'Italie dans l'espace portuaire de l'*emporion*. Ainsi, parmi les *negotiatores* romains évoqués par Cicéron en 70 av. J.-C. (Cicéron, *Pro Fonteio*, 5, 11 ; Christol 2002a), à savoir les hommes d'affaires exerçant en Transalpine des activités économiques de nature différente (Andreau à paraître), devait-il aussi y avoir des commerçants ayant fait venir des productions italiennes en Gaule (Tchernia 2009, 100). Ces marchands au long cours, qui approchaient le littoral transalpin, sont connus par les bouchons inscrits

1. Les ports de stockage actuellement identifiés en Méditerranée occidentale sont, hormis Narbonne, Aquilée, Cadix, Carthage, Ostie-Portus, Pouzzoles, mais il se peut qu'Arles, *Hispalis* et Lyon, appartiennent aussi à cette catégorie bien qu'ils soient situés à l'intérieur des terres.

2. Les découvertes récentes du quai d'Alsace laissent supposer qu'une partie de ce port fluvial se développait le long du fleuve dans le secteur nord-ouest de la ville (voir contributions de J. Ollivier et de O. Ginouvez *et al.* dans cet ouvrage). Les sites pouvant avoir abrité le port fluvial urbain pourraient également se trouver, toujours à l'ouest de la ville, près de la Gendarmerie, ou encore à l'est de la ville (site de Saint-Loup).

3. Arles était considérée par les Romains comme un port maritime (voir contribution de P. Arnaud dans cet ouvrage).

en pouzzolane sur les amphores à vin de type Dressel 1, trouvées dans les épaves (Hesnard, Gianfrotta 1989, 393-441 ; Hesnard 2012). Certains d'entre eux avaient sans doute fréquenté l'*emporion* ou, du moins, c'est à Narbonne qu'ils destinaient leurs marchandises avant que les navires ne sombrent près des côtes. Par ailleurs, les produits italiens transportés sur des bateaux de tonnage élevé étaient ensuite déchargés sur la lagune, près de la ville, et acheminés à travers l'Aude et le seuil de Naurouze, jusqu'à la Garonne et Toulouse (Strabon, 4, 1, 2 ; Strabon, 4, 1, 14)<sup>4</sup>. Le célèbre passage du *Pro Fonteio* concernant le *crimen uinarium* laisse entendre que c'étaient des négociants italiens qui sillonnaient directement (ou *via* leurs agents) les routes de l'Isthme gaulois, en tirant de grands bénéfices de ce commerce (Cicéron, *Pro Fonteio*, 9, 19 ; France 2001, 263-266). En l'état actuel de la recherche, il est difficile de savoir si, à cette époque, les marchandises italiennes changeaient de propriétaire tout au long de leur acheminement entre l'Italie et Toulouse. Étaient-ce les marchands au long cours qui s'occupaient aussi (personnellement ou par le biais d'agents sur place) de la diffusion de leurs biens sur l'axe Aude-Garonne<sup>5</sup> ? Ou, au contraire, vendaient-ils leurs produits à d'autres négociants italiens séjournant à Narbonne et assurant, à partir de l'*emporion*, les opérations de distribution à la clientèle gauloise de l'arrière-pays<sup>6</sup> ? Sans doute, les deux options étaient-elles possibles<sup>7</sup>. En tout cas, il est très probable que des commerçants issus d'Italie, ou leurs correspondants, s'étaient établis durablement à Narbonne et avaient fait souche dans la cité, en même temps que d'autres hommes d'affaires (Christol 2002a,

45-47)<sup>8</sup>. De plus, cette idée peut être confirmée par une inscription provenant de Vieille-Toulouse, qui contribue à prouver indirectement l'existence, sous la République, de ces marchands à Narbonne et, peut-être, à en suggérer quelques noms. En effet, ce document témoigne de l'installation d'une communauté d'Italiens en 47 av. J.-C. dans ce site qui constituait le lieu de rupture de charge du commerce d'amphores sur l'Isthme gaulois<sup>9</sup>. Cet ensemble d'individus, essentiellement des esclaves et des affranchis, avait fait graver une inscription évoquant la construction d'un sanctuaire. Des groupements de telle sorte rappellent les collèges de *magistri* attestés en Campanie, à Délos et à Carthagène à l'époque républicaine : ils réunissaient ces hommes d'affaires (ou des membres de leurs *familiae*) qui étaient venus s'établir dans les territoires récemment entrés sous la sphère d'influence romaine, en Orient mais aussi en Occident (Verboven 2012, 23 ; Tran 2014b, 110-111). Certes, l'inscription ne dit pas qu'ils étaient des commerçants, mais il est clair qu'il devait y en avoir parmi eux, dans ce lieu important du commerce de vin en Gaule. Si des hommes d'affaires, voire des commerçants italiens, étaient établis à Toulouse au milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., il y en avait aussi sans aucun doute à Narbonne, à cette époque ou même avant. Or, il est intéressant de constater que sur les cinq noms désignant les maîtres des esclaves de l'inscription de Vieille-Toulouse, trois au moins, accompagnés des mêmes prénoms, appartiennent aussi à des affranchis narbonnais d'époque augustéenne (P. Attius, M. Flavius et L. Trebius)<sup>10</sup>. Certes, cette onomastique relativement courante invite à la plus grande prudence. Cependant, il faut admettre que l'association de ces noms et de ces prénoms est extrêmement rare dans le fonds onomastique de la province<sup>11</sup>. Par conséquent, si ces correspondances sont avérées, on aurait ici l'attestation de quelques noms de marchands italiens ayant installé leurs agents à la fois à Narbonne et à Toulouse, deux sites majeurs pour l'organisation du commerce de vin en Gaule sous la République<sup>12</sup>.

4. Narbonne était donc un port de rupture de charge dès cette époque, ce qui présuppose une phase de stockage. Cependant, celle-ci devait être assez courte car les arrivages de produits italiens étaient très fréquents (Olmer 2008, 220). La redistribution des marchandises a dû se faire par la voie terrestre ou fluviale, car rien n'indique qu'elle ait pu s'exercer par la voie maritime, vers des ports secondaires du littoral.
5. Ce modèle d'organisation des échanges est illustré par C. Numidius Eros, marchand originaire de Capoue. Accompagné de son esclave, il s'était rendu directement de la Campanie en Inde d'où il revenait avec sa marchandise de luxe, en 2 av. J.-C. Cela présuppose qu'il n'y avait pas eu de changement de propriétaire tout au long du trajet de retour (Tchernia 2011, 67).
6. Tran 2014a, 228, suppose, entre autres, un schéma de ce type pour le commerce de l'huile hispanique en Gaule *via* Arles sous l'Empire. Des commerçants hispaniques auraient assuré la traversée maritime et vendu l'huile à Arles à d'autres négociants qui auraient ensuite diffusé le produit par la voie fluviale.
7. Tchernia 2009, 101, présuppose un changement de propriété des amphores à vin gréco-italiques circulant sur l'axe Aude-Garonne, au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., avant la conquête romaine de la région. En effet, il propose de voir dans les *tituli picti* présents sur ces amphores à Vieille-Toulouse (Lejeune 1983, 29-38), qui comportent des noms latins mais aussi gaulois et ibériques au génitif, l'allusion à des marchands assurant une seconde partie du trajet, les négociants maritimes indiquant leur nom sur les bouchons en pouzzolane. Contre cette interprétation, Gorgues 2010, 309-319.

8. À propos du témoignage du *Pro Quinctio* de Cicéron concernant les années 80 av. J.-C.
9. *CIL*, XII, 5388 (*ILLRP*, 766) : [P. Vatinius, Q.] *Fufio co(n)s(ulibus) / [hei] magistrei ---a]edem, basim et solari[um--]faci]und(um) coir(auerunt) : / [---, ---]us Cirrat(us), Diallus Atti P. s., / [---, ---]s Surus, Hilar(us) Flavi M. s. l(---) c(---), / [---, ---]ior(---) L. L. s. l(---) c(---), Philodam(us) Volusi C. s., / [---, ---]nus Trebi L. s., / Phi[.]dar(us) Curati Ap. s.*
- À ce propos, Labrousse 1968, 104 et 210 et Tran 2014b, 103-120.
10. P. Attius : *CIL*, XII, 4903 ; 4988 et 4639 ; M. Flavius : *CIL*, XII, 4819 ; L. Trebius : *CIL*, XII, 5172 et 5173.
11. Il n'y a pas d'autres M. Flavii dans la province, sinon un M. Flavius à Aix, mais plus tardif (*ILN*, III, 64). Concernant P. Attius, on trouve une seule attestation à Cularo (*ILN*, Vienne, V, 2, 466) et à propos de L. Trebius, une seule occurrence à Nîmes (*CIL*, XII, 3887).
12. Cette hypothèse indiquerait qu'à Narbonne et à Toulouse, il pouvait y avoir des correspondants des mêmes marchands italiens et que donc les biens circulant entre les deux sites ne changeaient pas de

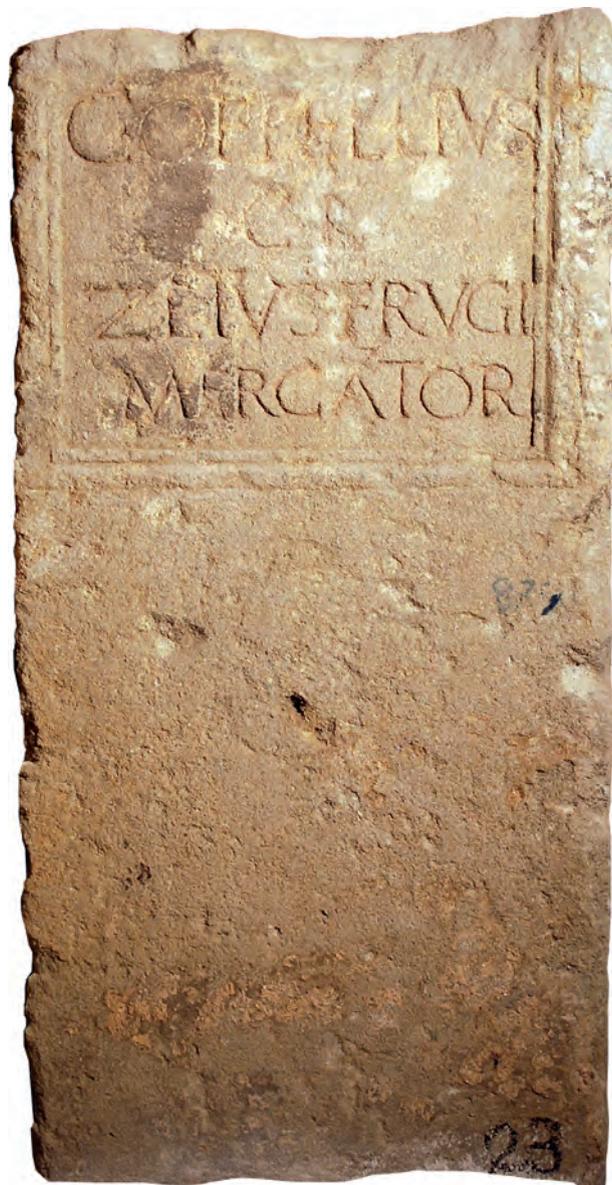


Fig. 1 : *CIL*, XII, 4494 (cliché : Amicale laïque de Carcassonne).

Les métiers du commerce maritime apparaissent explicitement dans la documentation narbonnaise à partir de l'époque augustéenne. Le *mercator* C. Offellius Zethus en est l'un des plus anciens exemples (fig. 1)<sup>13</sup>. Ce personnage, de statut affranchi, avait vécu selon toute vraisemblance à Narbonne au début de l'époque augustéenne. Le terme *mercator* désigne un marchand qui achète pour vendre et qui exerce un métier impliquant une très grande mobilité sur les routes du commerce terrestre et surtout maritime (Andreau à paraître, avec bibliographie).

propriétaire. Cela ne révèle pas, cependant, s'il y avait eu un changement de propriété des marchandises entre l'Italie et Narbonne.

13. *CIL*, XII, 4492 : *C(aius) Offellius / C(ai) l(ibertus) / Zetus, frugi, / mercator*. Broekaert 2013, 169.

Comme l'épithète ne donne pas d'autres précisions, il est probable que C. Offellius était un négociant généraliste vendant plusieurs types de marchandises et exerçant son activité à la fois dans les domaines terrestre et maritime. Ce qui veut dire que C. Offellius était un habitué du port de Narbonne. Très lié à l'Italie, ce personnage portait aussi l'appellatif funéraire *frugi*, courant dans les milieux plébéiens italiens, ce qui le qualifiait de « brave marchand ». Il exerçait honnêtement et modestement son métier (Bonneville, Dardaine 1984, 217-244). Sa belle plaque funéraire moulurée, indice d'une aisance certaine, situait ce personnage dans les strates intermédiaires de la plèbe narbonnaise : les affaires qu'il brassait étaient peut-être d'envergure régionale. Or, son gentilice d'origine italienne se révèle assez rare : inconnu dans le reste de la province, il apparaît encore à Narbonne, associé au prénom Caius, en relation avec deux affranchis ayant vécu, eux aussi, à l'époque augustéenne (*CIL*, XII, 5023-5025). Les Caii Offellii de Narbonne ne semblent pas appartenir aux familles de colons installées en 118 ou en 45 av. J.-C., qui devaient être peu intégrées aux activités commerciales de l'*emporion*<sup>14</sup>. Il est plus probable qu'ils se rattachent aux immigrants italiens d'époque républicaine, assez nombreux dans la colonie<sup>15</sup>. En effet, l'anthroponomie de ces personnages est évocatrice de l'expansion romaine en Méditerranée, au même titre que celle d'autres affranchis narbonnais<sup>16</sup>. Le gentilice O(f)fe(l)lius, présent sur un *titulus pictus* d'une amphore gréco-italique trouvée à Vieille-Toulouse, renvoie à un marchand qui, au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., commercialisait déjà le vin italique le long de l'Isthme gaulois<sup>17</sup>. En outre, des Caii Offellii d'origine campanienne comptent parmi des *negotiatores* impliqués à Délos, au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>18</sup>, dans des activités financières et peut-être aussi commerciales<sup>19</sup>. Un C. Offellius de statut affranchi est aussi connu à Carthagène à la fin de ce même siècle<sup>20</sup>. Ces données permettent d'identifier dans la figure du *mercator* narbonnais, l'un des *liberti* de ces hommes d'affaires italiens qui avaient fréquenté l'*emporion* à l'époque républicaine. Les Caii Offellii italiens connaissaient bien les routes et les circuits d'affaires en Orient mais aussi en Occident : ils s'étaient établis temporairement dans divers endroits du pourtour méditerranéen en y laissant des membres de leur *familia* pour gérer sur

14. Sur la question, voir note 61.

15. Gayraud 1981, 424-443, sur ce phénomène.

16. Bonsangue 2006a, 19-24, à propos des Planii.

17. Il d'agit du *titulus* Q. OFELI : Lejeune 1983, 29-38 ; Tchernia, 2009, 100.

18. Ils étaient probablement originaires de Bénévent (*CIL*, IX, 1914 ; *RE*, 27, 2, 1937, 10, Münzer) ou de Capoue (Tite-Live, 9, 7, 2-5 ; *RE*, 27, 2, 1937, 8, Münzer). Sur les Caii Offellii de Délos attestés au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., voir *ID*, 1683 ; 1688, 1 ; *ID*, 1766, l. 9 et *EAD* 30, 311.

19. Queyrel 1991, 435, évoque pour les Caii Offellii de Délos, des intérêts dans le commerce, peut-être d'esclaves.

20. *CIL*, II, 3492 : *C. Ofeli(us) C. l. / Apul(l)oni(us) / salue*.

place leurs activités multiples<sup>21</sup>. Or, deux interprétations sont possibles pour comprendre le rôle de C. Offellius Zetus de Narbonne : soit, il était un correspondant de cette famille dont les intérêts dans le commerce de produits italiens en Gaule se seraient prolongés depuis le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. jusqu'au début de l'époque augustéenne<sup>22</sup> ; soit, il était l'affranchi de l'un des Caii Offellii actifs dans l'*emporion* vers 50 av. J.-C., qui aurait obtenu des financements par son patron pour pratiquer une activité commerciale indépendante d'envergure sans doute régionale<sup>23</sup>. La seconde solution serait peut-être préférable, car il a été récemment démontré que les appellations épigraphiques professionnelles désignent davantage les employeurs que les employés (Tran 2007, 119-141).

Les occurrences épigraphiques narbonnaises comptent encore deux autres *mercatores* et un *negotiator*, ayant vécu au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., et dont l'activité est à mettre en relation avec le commerce maritime. Un premier personnage M. Fabius M.M.M. I. Gi... se dit *mercator Cordubensis*, à la fois originaire de Cordoue et vendeur des produits issus de cette cité<sup>24</sup> : il semble avoir exercé une activité marchande, depuis la Bétique jusqu'à Narbonne, qui devait être essentiellement maritime. Elle concernait sans doute aussi des produits de nature différente. Parmi ceux-ci, il y avait certainement de l'huile produite en grande quantité autour de Cordoue<sup>25</sup> et transportée dans des amphores Dressel 20 que Narbonne réceptionnait dès le début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Sanchez 2002, 121). Ce document témoigne des liens commerciaux existant entre Narbonne et la Bétique au début du haut Empire. Un second personnage dont on ne connaît qu'une partie du surnom, qui pourrait être [Alex]ander ou [Men]ander, pratiquait aussi une activité commerciale généraliste à la fois dans le domaine terrestre et maritime<sup>26</sup>. Les affaires de ce marchand devaient être d'une certaine ampleur. En effet, il avait pu posséder un esclave, qui, après avoir recouvré la liberté, s'était occupé de faire ériger le tombeau de son patron en exécutant ses dispositions testa-

mentaires. Ce marchand bénéficiait donc d'un statut social qui le plaçait dans les strates intermédiaires de la plèbe narbonnaise. Quant au *negotiator*, l'inscription lacunaire laisse déduire son surnom, Leno ou Zenon, et celui de l'individu à l'origine de l'élévation de la pierre, son ancien esclave, Communis<sup>27</sup>. Comme l'a démontré récemment J. Andreau (Andreau à paraître), le métier de *negotiator*, sous le haut Empire, se réfère à un négociant établi loin de sa patrie d'origine, qui exerce son métier de façon sédentaire, en relation avec les entrepôts et les lieux de stockage des marchandises. Par conséquent, le *negotiator* de Narbonne avait dû pratiquer son métier en lien avec l'activité du port de stockage : il achetait, pour revendre, les marchandises entreposées dans les *horrea* de l'*emporion*, comme ceux qui ont été mis au jour à La Nautique ou près du supposé port fluvial urbain, quai d'Alsace<sup>28</sup>. Ses clients devaient être des consommateurs locaux ou des *mercatores* intermédiaires qui allaient commercialiser les différents produits en direction d'Ampurias et Arles, ou vers l'arrière-pays aquitain.

Les mentions explicites des métiers du commerce correspondent aux exemples présentés<sup>29</sup>. Cependant, les données de l'épigraphie de l'*instrumentum*, combinées à celle de l'épigraphie lapidaire, peuvent apporter des informations complémentaires. Elles permettent en effet de reconstituer le profil des négociants tirant profit des échanges portuaires de l'*emporion*. Un premier groupe de documents, d'interprétation délicate, concerne les marques sur amphores à vin de Tarraconaise de type Pascual 1 et Léétanienne 1, produites dans les ateliers de Catalogne entre les années 40 av. J.-C. et les années 20 ap. J.-C. (Christol, Plana-Mallart 1997, 75-95 ; Christol, Plana-Mallart 1998, 273-302 ; Pena 1998, 305-318 ; Pena, Barreda 1997, 51-73). Elles livrent les noms des producteurs de ces amphores qui furent commercialisées en grandes quantités, *via* Narbonne, le long de l'Isthme gaulois, à l'époque de l'essor du plus précoce vignoble provincial (Étienne, Mayet 2000, 84-112). Or, les noms peu banals de ces personnages, P. Vsulenus Veiento, L. Voltilius, Mevius, C. Consius, Loreius, considérés comme des immigrés originaires d'Italie (et non des colons), sont peu attestés, voire totalement absents, de l'épigraphie sur pierre de la péninsule ibérique. En revanche, ils sont bien représentés à Narbonne en relation avec des affranchis d'époque augustéenne : les correspondances sont assez

21. Ce même phénomène est attesté à Carthagène à l'époque républicaine, Domergue 1985, 197-217.

22. Tchernia 2011, 80, a identifié des dynasties de commerçants s'établissant sur 150 ans, à propos des Decimi Caecilii de Bétique et du commerce de l'huile hispanique sous l'Empire.

23. Sur la pratique des prêts d'argent aux affranchis dans le commerce maritime, voir note 60.

24. *ILGN*, 586 : *M(arco) Fabio / (trium) M(arcorum) l(iberto) Gi[---], / mercator[i] / [Co]rdubensi*.

25. Des Marci Fabii sont connus à Cordoue au cours du haut Empire parmi les membres de l'élite foncière locale (*CIL*, II, 2221 ; 2251 et *CIL*, II, 7, 388). Un M. Fabius est connu sur *titulus pictus* d'une Dressel 20 à huile trouvée au Castro Pretorio à Rome dans les niveaux datant des années 50 ap. J.-C. (*CIL*, XV, 3655 et 3656 ; Broekaert 2013, 162, n° 289).

26. *CIL*, XII, 5971 : *[---]l(i) L(uci) l(iberto) / [---]andro, / mercatori / [---]arbitratu] Liguris l(iberti). / [In] agr(o) p(edes) XV*. Sur ce personnage, voir désormais Broekaert 2013, 174.

27. *CIL*, XII, 4496add. : *----- / [---L ou Z]enoni, negotia[tori---], / [---] uxori, uiu(o), S[e]x(to) [---]auio[---] / [---]arbit[ratu] Communis*. Broekaert 2013, 130.

28. Pour un bilan sur les *horrea* de Narbonne, Bonsangue 2014, 183.

29. Il existe aussi à Narbonne un *[mercat]or* ou *[negotiat]or panucularius* (*CIL*, XII, 5973). Le nom du produit vendu est dérivé du mot *panus*, bobine de fil (diminutif *panicula*) : dans ce cas, il est improbable que ce marchand ait fréquenté le port de Narbonne car son activité devait se limiter au marché urbain.

troublantes<sup>30</sup>. Ce phénomène a été expliqué en supposant que ces producteurs d'amphores, temporairement établis en Catalogne, aient pu aussi assurer la commercialisation du vin hispanique vers l'Isthme aquitain, en installant leurs esclaves ou affranchis dans l'*emporion* (où ces derniers auraient fait souche) afin de contrôler de près l'écoulement de leurs produits dans la région (Pena, Barreda 1997, 51-73). Pour P. Vsulenus Veiento, les liens avec Narbonne auraient été encore plus étroits (Christol, Plana-Mallart 1998, 282 ; Christol, Fédière 1999, 81-99 ; Christol 2000, 247-273). En effet, cet individu, propriétaire de l'atelier de Llafranc près d'Ampurias à partir des années 40 av. J.-C., figurait à la fois comme l'ancêtre d'un magistrat municipal narbonnais d'époque augustéenne et un grand propriétaire foncier autour de la colonie : à un moment ou à un autre de sa vie, il avait fini par s'établir directement avec sa famille dans la capitale de la Transalpine<sup>31</sup>. Si l'on accepte cette interprétation, qui ne fait pas cependant l'unanimité des chercheurs<sup>32</sup>, il est possible d'envisager que ce furent les individus mentionnés par ces marques, ou leurs esclaves et affranchis, qui fréquentèrent le débarcadère de Port-la-Nautique entre les années 40 av. J.-C. et les années 20 ap. J.-C. au moins. Dans ce site important du système portuaire narbonnais, les découvertes d'amphores à vin catalanes ont été particulièrement abondantes (Bergé 1990, 131-201).

Un second groupe d'inscriptions sur *instrumentum* fournit des indications plus précises. Les *tituli picti* sur amphores Dressel 20 trouvées au Testaccio à Rome évoquent plus explicitement les noms de commerçants narbonnais impliqués dans la vente de l'huile de Bétique, dans l'*Vrbs*, au cours du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>33</sup> Ils se réfèrent à P. Olitius Apollonius, à Sex. Fadius Secundus Musa et à

leurs *liberti*. Ces grands négociants narbonnais s'étaient occupés directement, ou par le biais de leurs agents, d'acheter de l'huile auprès des producteurs de Bétique et de la revendre à Ostie puis à Rome. Or, quelques attestations de leurs noms typiquement narbonnais dans l'*Vrbs*, son port et en Bétique, prouvent qu'ils avaient probablement des correspondants dans les lieux de départ et d'arrivée de leurs marchandises<sup>34</sup>. À ces deux commerçants, on peut aussi ajouter les Segolatii, connus aussi par les *tituli picti* de la fin du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>35</sup> : d'origine celtique, ils agissaient sans doute à partir de Narbonne<sup>36</sup>, même s'il est impossible pour l'heure d'identifier d'éventuels correspondants dans les ports de la Méditerranée<sup>37</sup>. Dans ce contexte, il est légitime de se demander pourquoi on trouve des Narbonnais dans le commerce de l'huile hispanique vers Rome, au milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Les contacts faciles qui avaient pu se nouer dans « l'*emporion* de la Celtique entière » et dans l'un des ports de stockage les plus actifs et les plus anciens de l'Occident romain ont dû jouer un rôle déterminant : ses *horrea* étaient fréquentés depuis longtemps par des marchands de diverses origines. Les liens commerciaux entre Narbonne et la Bétique sont attestés dès la fin de l'époque augustéenne, alors que les liens

30. Voltilius : *CIL*, XII, 4504 ; 4516, deux fois ; 5252add. = *CIL*, I<sup>2</sup>, 2284, deux fois ; 5253 ; 5254 ; 5255 ; 5256, Salles d'Aude, deux fois ; 5257 ; *ILGN*, 602 ; Vsulenus : *CIL*, XII, 4892 add. ; 4542 ; 5263 ; 4542 ; 4479 ; 5265 ; Mevius : *CIL*, XII, 4491 ; Loreius *CIL*, XII, 4731 ; Consius : *CIL*, XII, 4456 deux fois.

31. On avait supposé initialement une émigration depuis l'Italie vers Narbonne, puis vers la Catalogne. Désormais on suggère un itinéraire Italie-Catalogne-Narbonne et on considère Vsulenus comme un propriétaire viticole avant tout, qui se serait lancé dans le commerce dans un second temps (Christol 2012, 287-298, n. 30).

32. Tchernia 2000, 199-209 et Étienne, Mayet 2000, 120. L'objection majeure porte sur le fait qu'elle fait l'impasse de la règle, généralement admise, d'une séparation de la phase de production de celle de commercialisation des produits agricoles. Cependant cette règle connaît des exceptions, comme il a été relevé aussi récemment (Tchernia 2011, 32-33), et il ne serait pas surprenant qu'elle ne se soit appliquée dans la première expérimentation d'un vignoble provincial dans un secteur « narbonno-catalan » depuis longtemps uni par des liens économiques très étroits.

33. *CIL*, XV, 3974-3975 : P. OLITI APOLLONI ; 3976 : P. OLITI FAVSTI (149 ap. J.-C.) ; 3863-3867 : SEX. FADI SECVNDI (149 ap. J.-C.) ; 3866 (154 ap. J.-C.) ; 3856-3861 : SEX. FADI ANICETI ; 3862 : SEX. FADI PAONI ; 3874 FADIORVM. Héron de Villefosse 1914, 153-180 ; Gayraud 1981, 533 ; Christol 2002b, 325-334.

34. Les Sex. Fadii sont attestés à Rome (*CIL*, VI, 17651 ; 26537 et *AE*, 1989, 97) et à Ostie (*CIL*, XIV, 994 ; 995 ; 996 et 4563, 5).

Il est aussi possible qu'ils aient eu des correspondants en Bétique au début du III<sup>e</sup> siècle. (*CIL*, II, 1495, Astigi). Concernant Olitius, *CIL*, VI, 23432 : Olitia Onesimes et Olitia Moschis. Sur ces personnages, voir désormais Broekaert 2013, 358 et 235.

35. *CIL*, XV, 3994 : L. SEGOLATI ENCOLPI (161 ap. J.-C.) ; 3995-3996 : L. SEGOLATI EVCHARISTI ; 3997-3998 : L. SEGOLATI IVSTI ; 3999 : SEGOLATORVM ET F(iliorum). Voir Étienne, Mayet 2004, 176.

36. Originaires d'un lieu non précisé de l'arrière-pays, c'est à Narbonne qu'ils avaient dû s'implanter pour faire des affaires : le gentilice Segolatus n'est attesté que dans cette cité : *CIL*, XII, 5127 : *D(is) M(anibus) / L. Segolati Victorini / uixit ann(os) VI m(enses) VI d(ies) II / [---] Segolatus Primus / et Segolatus Victorina [---] filio / pientissimo*. Déjà Héron de Villefosse 1914, 176.

37. Il serait plus prudent d'écarter du dossier les noms des Caii Valerii et des Lucii Aponii de Narbonne que Gayraud 1981, 533, insérait parmi ces commerçants. Concernant les premiers, la fréquence de cette dénomination en Narbonnaise n'autorise pas à les voir comme issus de Narbonne (Tchernia 2011, 79, n. 82) ; quant aux seconds, le *titulus* L. APONI sur une amphore Dressel 20 du Testaccio (149 ap. J.-C.) qui serait à la base de l'identification, apparaît en fait en position *delta*, parmi les producteurs, et non *beta*, parmi les négociants. Malgré une récente reprise de ce dossier (Broekaert 2013, 315), l'implication des Aponii de Narbonne dans le commerce d'huile hispanique demeure problématique. Enfin, l'identification des Coelii n'est pas assurée non plus. Taglietti 1994, 173 identifiait une anonyme *negotatrix olearia ex Baetica* connue par une inscription de Rome comme l'épouse d'un Cn. Coelius Masculus et la mère d'une Coelia Mascellina (*AE*, 1973, 71), avec une Coelia Chrysis attestée à Narbonne au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. : cette dernière avait fait élever une épithète pour son fils Coelius Mascelinus (*ILGN*, 585). Bien que le rapprochement soit séduisant, rien n'indique que le gentilice de la *negotatrix*, disparu dans la lacune du document trouvé à Rome, soit le même que celui de son époux.

avec l'Italie tyrrhénienne étaient bien plus anciens. Grâce aux relations tissées au fil du temps, les négociants narbonnais avaient aisément réussi à s'insérer dans le circuit commercial de l'huile de Bétique, qui était alors en plein essor, et qui avait déjà commencé à attirer des Gaulois de Narbonnaise, aux côtés des Hispaniques et des Italiens<sup>38</sup>. De plus, les relations avec la Bétique s'étaient intensifiées à cette époque, comme le prouvent les découvertes de Dressel 20 dans la ville et sur l'axe aquitain (Sanchez 2002, 121 ; Étienne, Mayet 2004, 208-210 ; Garrote Sayó 2000, 825-836) : celles-ci transitaient désormais par le site du Castélou qui devenait le débouché portuaire principal de Narbonne, après l'abandon de La Nautique. Ces négociants semblent bien plus importants que leurs confrères du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Malgré ce bilan, des lacunes persistent sur l'identité des marchands qui exportèrent, au cours du haut Empire, deux produits importants de la région : le vin du Narbonnais et du Biterrois, transporté dans des amphores à fond plat qui arrivaient jusqu'à Rome (Laubenheimer 2001, 63 ; Brun 2005, 66), et les lingots de fer des mines des Corbières et de la Montagne Noire qui étaient diffusés en direction d'Arles (Long *et al.* 2002, 161-188 ; Domergue, Rico 2003, 389-399 ; Rico 2011, 41-64). Par ailleurs, des négociants de moindre ampleur devaient fréquenter les zones portuaires de Narbonne. Cependant, la documentation est moins explicite à propos de tous ces petits marchands ou détaillants qui achetaient dans le port les produits d'importation pour les revendre aux boutiquiers urbains ou directement à la clientèle locale<sup>39</sup>. En tout cas, si les spécialistes du commerce fréquentaient la façade « maritime » et le port « fluvial » urbain de l'*emporion*, il est clair que les transporteurs avaient dû aussi jouer un rôle considérable dans le paysage portuaire narbonnais.

## 1.2. Les activités de transport de marchandises

La circulation des marchandises dans les ports fluvio-maritimes était assurée par des professionnels du transport maritime, terrestre et fluvial. Concernant ce dernier domaine, les sources narbonnaises sont très lacunaires contrairement à d'autres contextes portuaires fluvio-maritimes de l'Occident romain, où des bateliers de toutes sortes sont attestés (à Ostie, les *lenuncularii* et *codicarii*, à *Hispalis*, les *scapharii* et à Arles et à Lyon, les *nautae*). De surcroît, la seule source souvent évoquée comme témoin

narbonnais d'un métier de la navigation fluvio-lagunaire doit être écartée du dossier (Grenier 1959, 32 ; Gayraud 1981, 532). Il s'agit d'un médaillon en bronze inscrit, découvert à Narbonne, qui a été assimilé à une tessère d'*utricularius* mais dont l'authenticité a été remise en discussion<sup>40</sup>. Même si l'on accepte le bien-fondé du document<sup>41</sup>, il est désormais établi que le métier d'*utriculaire* désigne des transporteurs terrestres d'autres remplis de liquides et non des spécialistes du transport fluvio-lagunaire utilisant des embarcations soutenues par des outres-floteurs, comme on le pensait auparavant (Broekaert 2013, 203-207). Quoi qu'il en soit, la batellerie fluviale devait bel et bien exister à Narbonne : Strabon rappelle que l'Aude était navigable jusqu'en amont de Narbonne (Strabon, 4, 1, 14), ce qui veut dire que le fleuve devait être fréquenté sur un long trajet par ce genre de bateaux. En outre, l'épave récemment découverte à Mandirac, au débouché de l'Aude, même si elle date du bas Empire, témoigne de la typologie de ces embarcations et de l'emploi qui pouvait en être fait<sup>42</sup>. Les transbordements des produits arrivant par les bateaux hauturiers se faisaient sur des barques-allèges qui remontaient probablement le fleuve par halage, comme à Ostie et à Arles. Or, les métiers du transport fluvial ne sont pas connus à Narbonne, peut-être en raison du fait que ces activités particulièrement humbles n'atteignaient de visibilité épigraphique que dans le cadre des collèges. Ceux-ci sont attestés essentiellement au II<sup>e</sup> siècle (Tran 2006, 20), et donc peu présents dans la documentation précoce de l'*emporion*.

Le transport fluvial était lié à des opérations de transport terrestre : il fallait débarquer les marchandises sur les quais du port et les embarquer ensuite sur des allèges pour la remontée fluviale ou les acheminer en ville par la voie de terre. En outre, il fallait assurer le trajet terrestre des produits qui empruntaient l'Isthme gaulois entre l'Aude et la Garonne, sur 800 stades, par le seuil du Lauragais. On sait que sur la voie de communication constituée par le Rhône et ses affluents, c'étaient généralement les *nautae* qui exerçaient cette seconde catégorie d'opérations, en assurant le transport fluvial et son complément terrestre (*CIL*, XIII, 5489 Dijon = Espérandieu 1911, n° 3521). Pour le moment, aucun document n'atteste ce métier entre Narbonne et Toulouse. Cependant, la documentation

38. Christol 2002b, 325-334 ; Étienne, Mayet 2004, 185 : sur 405 marchands connus, 196 seraient hispaniques, 106 italiens et 81 narbonnais.

39. Peut-être l'*olearius* et le *propola* (détaillant), connus au I<sup>er</sup> siècle, étaient-ils de ceux-ci (*CIL*, XII, 4499 et 4506 add). À moins qu'ils ne se fussent approvisionnés auprès de producteurs locaux.

40. Il a été publié par Calvet 1776, 32. Découvert à Narbonne, il a été conservé pendant quelques temps à Nîmes avant d'être perdu. L'inscription a été développée de la manière suivante : *C(ollegium) V(triclariorum) N(arbonensium), T. Grati[us] Titian[us]*. O. Hirschfeld l'a considérée comme fausse *CIL*, XII, 283\*.

41. Le document a été réhabilité par E. Espérandieu : *CIL*, XII, 283\* = *ILGN*, 571 sur la base de la lecture d'Héron de Villefosse 1912, 105, qui n'apporte pas pour autant d'arguments décisifs. Vu le caractère « errant » du document, il n'est pas sûr qu'il faille préférer la restitution *N(arbonensium)* à *N(emausensium)*.

42. L'étude de l'épave est actuellement en cours par M.-P. Jézégou.



Fig. 2 : Espérandieu 1907, n° 685 (cliché : CCJ).

est plus claire sur la première série d'opérations de transbordement. En effet, un relief figuratif du haut Empire, conservé au Musée Archéologique, fait figurer deux *saccarii*, des dockers, qui œuvraient à l'intérieur du port (Espérandieu 1907, n° 685) (fig. 2). Il s'agit de deux individus en tunique courte qui chargent un bateau en transportant sur le dos des filets remplis d'objets. Ils étaient probablement esclaves. Ce n'est pas l'épigraphie qui les fait connaître à Narbonne, contrairement à ce qui se passe, par exemple, à Ostie ou dans d'autres ports de la Méditerranée romaine (Martelli 2013 ; Deniaux 2012, 221-227). Dans ces lieux, les *saccarii* apparaissent au cours du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. dans le cadre des collèges, des associations qui permettaient de donner une visibilité épigraphique même aux travailleurs dépourvus de véritable spécialisation. Or à Narbonne, on l'a vu, la documentation est assez précoce, ce qui explique ce vide épigraphique.

Il en va tout autrement pour les métiers du transport maritime qui sont bien représentés dans la documentation locale. Les *naucularii* étaient les spécialistes de l'armement maritime : ils disposaient de bateaux adaptés à la navigation maritime, qu'ils pouvaient affréter à un ou plusieurs marchands. Les bas-reliefs du musée lapidaire de Narbonne reproduisent deux types de bateaux : ceux qui étaient utilisés pour la navigation hauturière, les *corbitae* (Espérandieu 1907, n° 686) (fig. 3), et ceux qui servaient en général à la navigation de cabotage, des bateaux à propulsion mixte, à voile et à rames (*actuariae*) (Espérandieu 1907, n° 685) (fig. 2). Or, l'épigraphie narbonnaise permet de repérer deux groupes différents d'exploitants de bateaux : les naviculaires attestés au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et ceux qui sont en revanche évoqués par les inscriptions du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Les premiers, les plus anciens, étaient sans doute des armateurs gérant des



Fig. 3 : Espérandieu 1907, n° 686.

affaires privés, au rayonnement limité<sup>43</sup>. Il s'agissait de professionnels de statut affranchi qui évoquaient leur métier sur la pierre tombale. Ils figuraient le plus souvent seuls sur les épitaphes, même si parfois ils partageaient leur demeure éternelle avec leurs épouses, issues aussi d'un milieu d'affranchis. Ils ne faisaient pas partie des grandes familles narbonnaises : l'un d'entre eux était même originaire de Fréjus. On les verrait volontiers comme des spécialistes de la navigation maritime impliqués dans le commerce de redistribution qui requérait l'usage de bateaux de petit tonnage. Ce commerce s'exerçait à partir de Narbonne au cours du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., soit en direction de la Catalogne, comme en témoigne la cargaison composite de l'épave Cala Culip IV échouée au large d'Ampurias (8 tonnes) ; soit en direction d'Arles, comme le montrent les épaves des Saintes-Maries-de-la-Mer à chargement de métaux des Martys et d'autres produits (20 tonnes pour SM2) (Bonsangue 2014, 181). En revanche, les naviculaires narbonnais ayant vécu au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. semblent être des figures plus importantes. Il s'agissait de P. Olitius Apollonius, de Ti. Iunius Eudoxus et d'un anonyme connu par une inscription lacunaire (fig. 4)<sup>44</sup>.

43. CIL, XII, 4493 : *Viuont. / L. Gaienina / Masc(u)lus, / nauclarius, / sibi et suis. / In f(ronte) p(edes) XV* ; 4495 : *D. Uleio D. l. Aucto, / nauclario, / (obitae), e[st] Clarae, uxori* ; 5972 : *L. Squeillanio L. l. / Fausto, nau(i)culario, / et Flauiae M. l. / Venustae, uxori. / Arbitratu / Venustae, uxoris / meae* ; 4494 : *Viu(it). / C. Valerius / Gemellus, For(o) / Iuliensis, / nauicularius, / sibi et Iuliae / M. f. Quintae, / uxori. / In f(ronte) p(edes) q(uadrati) XV*.

44. CIL, XII, 4406 : *Dec(reto) (seu)rorum / Aug(ustalium). / P. Olitio / Apollonio / (seu)ro Aug(ustali) et / nauic(ulario) C(oloniam) I(uliam) P(aterna) C(laudia) N(arbone) M(artio) / ob merita et liberalitates eius qui / honore decreti / usus impendium / remisit et / statum de suo / posuit* ; 4398 : *D. M., / Tib(eri) Iuni Eudoxi / nauicul(ari) mar(ini) / C(oloniam) I(uliam) P(aterna) C(laudia) N(arbone) M(artio), / Tib(erius) Iun(ius) Fadianus, / (seu)ro aug(ustalis) /*



Fig. 4 : ILGN, 575 (cliché : Amicale laïque de Carcassonne).

Déjà deux d'entre eux se targuaient du titre spécifique de *naucularius marinus CIPCNM*, ce qui veut dire que leur activité s'exerçait dans un cadre officiel reconnu par la colonie (Gayraud 1981, 534-536) : ceux-ci offraient leurs services à l'Annone de Rome et disposaient d'une *statio* à Ostie, comme le montre la mosaïque de la Place des corporations (*CIL*, XIV, 4549, 32)<sup>45</sup>. Ils étaient peut-être des personnages de statut affranchi, mais d'une tout autre épaisseur que leurs homologues du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Ils faisaient partie du prestigieux collège des naviculaires de la cité, semblable à celui qui est attesté à Arles (Christol 1971, 643-663 ; Christol 1982, 10). Ils possédaient sans doute plusieurs navires qu'ils faisaient exploiter par leurs dépendants. Ils signaient des contrats avec l'administration impériale pour le transport des marchandises annonaires (l'huile en particulier) et faisaient partie des élites plébéiennes de la cité : l'un d'eux était *seuir augustal* de la colonie, l'autre était lié aux *Fatii Narbonnais*, le troisième, anonyme, avait bénéficié d'une belle épitaphe gravée sur un gros bloc de marbre blanc, semblable aux monuments de ses confrères. L'ampleur de leurs intérêts et de leurs affaires devait être donc bien considérable.

*CIPCNM* et / *cond(uctor) ferrar(iarum) / ripae dextrae, / fratri piiss(imo) ; ILGN, 575 : --- / nau[ic]ul[ario], / [--- C]orneli[us] [P]janegyricus et / [.] Cornelius / Chryseros, / amico optimo.*

45. Cette *statio* constituait à la fois un lieu de réunion et le siège du bureau d'affaires des *naucularii Narbonnenses* à Ostie : ils y recevaient leurs clients et peut-être aussi les membres de l'administration impériale (France, Nelis-Clément 2014).

## 2. D'AUTRES MÉTIERS LIÉS AU PORT

À côté des professions du commerce et du transport de marchandises, le port de Narbonne accueillait sans doute de nombreux métiers liés au fonctionnement et à l'organisation de l'espace portuaire terrestre, même si les sources ne les attestent pas explicitement : des manutentionnaires de toute sorte, préposés à l'entretien des quais, comme ceux qui ont été fouillés au Castélou et à Mandirac (voir contribution de C. Sanchez *et al.* dans cet ouvrage) ; des gérants d'entrepôts responsables des *horrea* trouvés à La Nautique ou près du port fluvial urbain ; des charpentiers de marine spécialisés dans la fabrication des bateaux représentés sur les bas-reliefs indiqués plus haut ; des mesureurs chargés de trier et de vérifier les marchandises arrivées en vrac, etc. Ces lacunes sont d'autant plus regrettables, si l'on considère que l'épigraphie narbonnaise a livré un nombre important de métiers de l'artisanat urbain spécialisé : ceux-ci ont profité indirectement de la prospérité engendrée par le mouvement portuaire (Bonsangue 2002, 201-232)<sup>46</sup>. Ceci-dit, la documentation disponible laisse tout de même apprécier certaines professions qui étaient à la fois liées au dynamisme du domaine marchand de l'*emporion* et à la pratique du stockage. Certes, les métiers de la banque ne sont pas exclusivement des métiers portuaires. Cependant, il a été montré qu'en dehors de l'Italie, ces métiers ne sont attestés par l'épigraphie que dans les grands ports de l'Empire (Andreau 2001, 73). Or, les occurrences narbonnaises sont relativement nombreuses<sup>47</sup>. Disposant de boutiques situées sans doute au cœur de la ville, les *argentarii*, *nummularii* et *coactores argentarii* de Narbonne devaient fréquenter, au début du I<sup>er</sup> s., l'espace portuaire, ou du moins le secteur proche du port fluvial urbain. Même s'ils n'étaient pas en mesure de financer le grand commerce narbonnais, ils intervenaient de façon indirecte dans le prêt maritime et pouvaient rémunérer d'autres opérations marchandes de moindre ampleur

46. On ne peut exclure que les aubergistes de Narbonne aient pu installer leurs établissements près du secteur portuaire urbain très fréquenté (*CIL*, XII, 4377 et 5968), même si aucune indication de la localisation des différentes boutiques n'apparaît dans la documentation.

47. *CIL*, XII, 4461 add [---]io Q. l. [--- / ---]toni, arge[ntario] / [coa]ctori, / [---]e L. f. Prima[e] (encaisseur dans ventes aux enchères) ; 4491 (*AE*, 1996, 1034) : [C. V]ettienus T. f. P[ol(lia)], / mensularius, / heic sepultus / est ; 4497 : Viu(it). / L. Baebius / Lepidus, / [n]ummularius (changeurs de monnaie) ; 4457 : Q. Fuficius Q. T. l. [---], / argent[arius], / Eleuter, Philotis [---] / de suo [fecerunt] ; *CIL*, XII, 4459 --- ar[gen]t[ario] / [---]nae C. l. Turpae / [---] L [---] ; Grenier 1959, 215, n° 46 : [---]argentarius, / frugi, amico / [---] XIII (banquiers de dépôt intervenant aussi dans les ventes aux enchères). Dans l'ensemble de la Narbonnaise, hormis deux attestations à Die et à Nîmes (*CIL*, XII, 1597 et *AE*, 1934, 32), les métiers de la banque sont concentrés à Narbonne.

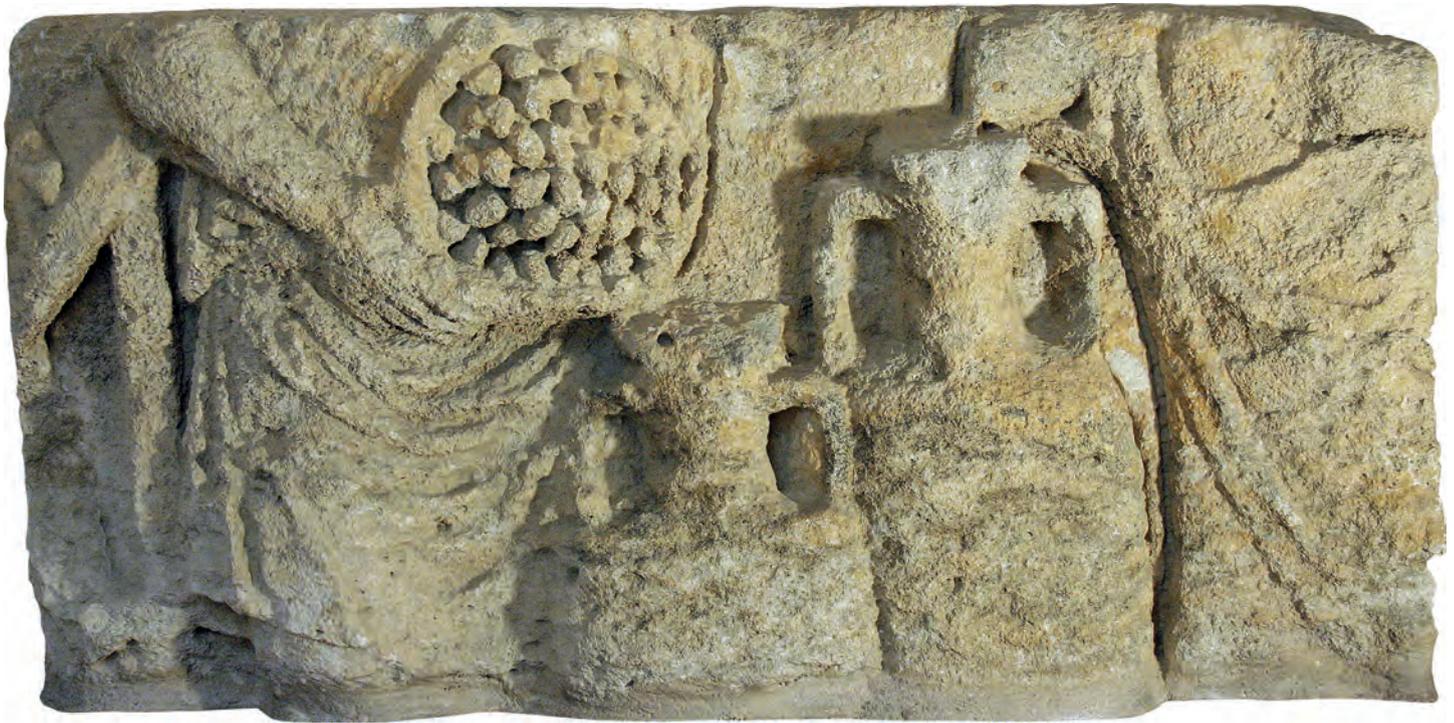


Fig. 5 : Espérandieu 1907, n° 621 (cliché : Amicale laïque de Carcassonne).

(Andreau 2001, 111). Mais surtout ces professionnels agissaient dans le cadre des ventes aux enchères<sup>48</sup> qui, dans un port de rupture de charge, étaient parfois liées aux pratiques de stockage<sup>49</sup>. Comme il est attesté à Pouzzoles par l'archive des Sulpicii, les *auktiones* pouvaient concerner les produits entreposés dans les *horrea* et mis en gage par les négociants emprunteurs : ces gages étaient vendus aux enchères par les créanciers, si les marchands ne recouvraient pas leurs dettes (*TPSulp.*, 79 ; Camodeca 2003, 69-98 et Andreau 2001, 137-172). Or, pour le bon déroulement de cette forme de vente, le rôle du crieur public était primordial : Vsinius, *praeco* à Narbonne au I<sup>er</sup> siècle<sup>50</sup>, avait dû travailler dans la zone portuaire de l'*emporion* et de ses *horrea*, aussi bien dans le secteur fluvial urbain que près de la façade maritime, si ces *auktiones* avaient lieu à proximité des entrepôts. Par ailleurs, d'autres sources confirment l'existence de métiers en lien avec la pratique du stockage à Narbonne.

48. Il s'agissait essentiellement des *argentarii* et *coactores argentarii*, Andreau 2001, 80-81.

49. La tenue d'*auktiones* à Narbonne est attestée dès le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. par le *Pro Quinctio* (4, 14), mais à cette époque il s'agit de la vente de domaines fonciers situés en Gaule méridionale.

50. *CIL*, XII, 4505 : [---] Vsinius, *praeco*. Un bas-relief gravé sur le côté droit de cette épitaphe représente un Triton, probablement en relation avec la trompe qu'utilisaient les crieurs publics, comme le veut Gayraud 1981, 345, n. 186, mais cela n'est pas sans rappeler le domaine maritime.

Ainsi un bas-relief du Musée de Narbonne montre-t-il un personnage en tunique courte en train de transvaser des olives dans deux amphores qui présentent la typologie des amphores à vin<sup>51</sup> (Espérandieu 1907, n° 621) (fig. 5). On ne connaît pas l'emplacement originare de cette plaque, ni le contexte dans lequel les personnages représentés œuvraient. Cependant, il est possible que la scène décrite évoque la pratique du reconditionnement de marchandises. Dans un port de rupture de charge, les emballages stockés pouvaient y être remplis par d'autres produits pour une réexpédition ultérieure (Djaoui 2014).

En somme, la documentation permet d'identifier un nombre important de métiers portuaires. Certains datent de l'époque augustéenne, voire de la période antérieure. Les métiers du commerce et des transports maritimes sont mieux représentés que les activités liées aux opérations terrestres autour du port. Lorsque celles-ci apparaissent, elles semblent être en relation avec le fonctionnement du port de stockage. Par ailleurs, les métiers des échanges maritimes prévalent sur les professions liées au domaine fluvial. Or, les activités du négoce maritime ont été exercées par des professionnels de diverse envergure qui ont tiré profit des liens commerciaux entre Narbonne et les diverses régions du monde méditerranéen et ce, depuis la plus haute époque. Les marchands et transporteurs du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ont bénéficié d'un rayonnement local ou

51. On reconnaît la typologie des amphores Dressel 2-4.

régional, mais l'ampleur des activités de ces spécialistes du négoce se révèle plus importante au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. En tout cas, dans ce monde industriel, la société était très hiérarchisée et les liens sociaux s'articulaient de façon complexe avec les liens d'affaires.

### 3. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ PORTUAIRE DE NARBONNE

#### 3.1. Une composition ethnique relativement homogène

Le milieu portuaire de Narbonne comportait la présence d'un certain nombre de professionnels allogènes, mais ce n'était pas un milieu cosmopolite, comme pouvait l'être le monde des affaires à Pouzzoles, à la même époque, ou ceux d'Ostie et Lyon, quelque temps après (aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles). Les éléments venus de l'extérieur, attirés par les potentialités économiques de l'*emporion*, appartenaient à l'horizon géographique de la Méditerranée occidentale : des individus originaires d'Italie, de la péninsule ibérique et d'autres cités de Narbonnaise. C'était le cas des commerçants en vin tyrrhénien dont on a supposé l'existence sous la République, mais aussi du *mercator Cordubensis* et du *naicularius Foroiuliensis*<sup>52</sup>. Ces négociants transporteurs disposaient peut-être de comptoirs ou de locaux à Narbonne même si les sources ne mentionnent pas l'existence officielle de *stationes* dans la cité (comme à Pouzzoles, à Ostie ou à Rome)<sup>53</sup>. En tout cas, il est sûr que les allogènes résidents à Narbonne étaient nombreux et importants au début de l'Empire : les *incolae* avaient même participé à la dédicace de l'autel au *numen* d'Auguste (*CIL*, XII, 4333, l. 10). Par ailleurs, l'étude des gentilices des acteurs de l'activité portuaire narbonnaise montre que les noms concernant le substrat italien de la population locale prévalaient largement : Fadius, Gaienina, Offellius, Olitius, Squeillanius, Vleius, Vsulenus. Lorsqu'on retrouve des professionnels portant une dénomination renvoyant à des familles d'indigènes ayant obtenu la citoyenneté romaine au cours de la République, M. Fabius et C. Valerius, on s'aperçoit qu'il s'agit de personnages originaires d'autres cités<sup>54</sup>. Cependant, on voit apparaître progressivement au cours du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., des noms d'origine celtique, surtout parmi les commerçants (cas de *Segolatii*). Il s'agissait d'un monde essentiellement lié aux milieux d'affaires de la Méditerranée occidentale romaine.

52. *ILGN*, 589 et *CIL*, XII, 4494.

53. D'une façon générale, la documentation épigraphique témoigne de contacts avec d'autres cités de Narbonnaise, l'Italie, la Péninsule ibérique, l'Aquitaine et Lyon (Wierschowski 2000, 204-254).

54. Voir note 53.

#### 3.2. Des relations de travail diverses entre les acteurs de la vie portuaire

Pour mener à bien ces affaires, toute une série de relations entre professionnels de même niveau pouvait être nouée dans le contexte portuaire narbonnais. Parfois, ces relations prenaient la forme de *societates*, comme on en retrouve souvent dans le domaine du grand commerce maritime : ces associations d'affaires pouvaient impliquer deux ou plusieurs individus mais aussi des membres d'une même famille (Rougé 1980, 291-303 ; Broekaert 2012a, 221-253). Les *tituli picti* sur amphores Dressel 20, portant les marques SEGOLATIORVM ET F(*iliorum*) et FADIORVM en position *beta* pourraient témoigner de ce genre d'associations marchandes tournées vers la vente de l'huile hispanique à Rome au milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (*CIL*, XV, 3999 et 3874). Elles concerneraient plus précisément des partenariats établis entre des commerçants, leurs fils ou leurs parents directs (Broekaert 2012a, 236). Dans d'autres cas, des collaborations d'affaires, plus informelles, pouvaient être scellées par des alliances matrimoniales, ce qui se produisait parfois dans le monde du commerce romain (Broekaert 2012b, 46-65). De probables liens de parenté existant entre Ti. Iunius Eudoxus, naviculaire au service de l'Annone au II<sup>e</sup> siècle, et les Fadii de Narbonne, actifs à la même époque dans le commerce de l'huile de Bétique, pourraient être le résultat de ces formes de coopération d'affaires (*CIL*, XII, 4398)<sup>55</sup>.

Les professionnels des métiers portuaires évoluaient en relation étroite avec leurs dépendants, esclaves et affranchis. Ce sont plus particulièrement les marchands et les transporteurs narbonnais qui avaient eu des liens suivis avec leurs esclaves, puis affranchis. C'étaient en effet ces derniers qui s'occupaient, dans plusieurs cas, de faire ériger l'inscription funéraire de leurs patrons, parfois en agissant en tant qu'exécuteurs testamentaires des défunts. L'inscription du *mercator* quasi-anonyme et celle du *negotiator*, illustrent bien cette situation (*CIL*, XII, 5971 et 4496 add)<sup>56</sup>. Au cours de leur existence, ces professionnels narbonnais avaient sans doute partagé leur quotidien de travail avec leurs esclaves et affranchis. En effet, on sait que, d'une façon générale, les spécialistes du négoce s'appuyaient régulièrement sur l'activité de *serui* et *liberti* auxquels ils confiaient généralement des tâches de même nature<sup>57</sup>. Ainsi esclaves et affranchis jouaient souvent le rôle d'adjoints du maître : ils étaient ses représentants lorsqu'il s'agissait d'accompagner et de surveiller les cargaisons qui partaient au loin ; ils allaient s'installer dans

55. C'est le *cognomen* Fadianus du frère du naviculaire qui suggère un lien avec les Fadii : sa mère appartenait peut-être à cette famille.

56. Voir notes 27 et 28.

57. Dans ce domaine, l'affranchissement ne changeait pas la nature des tâches dans les métiers du commerce, voir Tran 2013a, 1020.

les lieux de destination des trafics pour réceptionner les marchandises ; ils jouaient le rôle d'hommes de confiance dans l'établissement de contrats avec les clients ou les emprunteurs. Certes, il s'agissait souvent de relations à distance mais qui n'excluaient pas la participation d'esclaves et d'affranchis à l'ultime hommage envers leur maître ou patron.

Par ailleurs, les professionnels du port, de statut affranchi, continuaient à entretenir des liens étroits avec leurs patrons. Certes, on admet désormais que les hommes de métiers mentionnés par les inscriptions étaient le plus souvent des employeurs que des employés : les *liberti* narbonnais, spécialistes des activités portuaires, travaillaient donc de façon autonome et pour leur propre compte. Cependant, l'affranchi, même indépendant, continuait à maintenir des contacts réguliers avec son ancien maître auquel il devait des *operae* (Fabre 1981, 317-328). Par conséquent, l'affranchi pouvait se tourner vers son patron pour obtenir l'aide financière nécessaire au démarrage de son activité, d'autant plus si cette dernière demandait, au préalable, comme l'activité marchande, un investissement important de capitaux. Donc les patrons finançaient fréquemment les entreprises commerciales des *liberti* ayant recours à la constitution de *societates*<sup>58</sup> ou bien à la pratique très courante du prêt d'argent<sup>59</sup>. Comme l'activité commerciale reposait sur la confiance, les riches financiers l'accordaient plus facilement aux membres de leur *familia* qu'à des tiers (Tran 2013a, 1014). À Narbonne, les professionnels du négoce maritime de condition affranchie portaient des gentilices italiens assez rares, Gaienina, Offellius, Olitius, Squeillanus, Vleius. Or, ces noms ne renvoyaient probablement pas à des colons de la première ou seconde déduction coloniale de Narbonne, notamment lorsqu'il s'agissait d'individus ayant vécu à l'époque augustéenne<sup>60</sup>. En fait, ces gentilices ont été sans doute introduits dans la cité par ces immigrés italiens venus faire des affaires dans l'*emporion* à l'époque républicaine. Dans ce groupe d'immigrés, il n'y avait pas seulement des marchands mais aussi des spéculateurs de toutes sortes : des financiers, des prêteurs spécialisés, des publicains,

des exploitants fonciers et des éleveurs qui devaient être nombreux dans la capitale provinciale (Christol 2002a, 54 ; Bonsangue 2006b, 76) ; certains d'entre eux étaient aussi des riches chevaliers romains (Bonsangue 2013, 63-92). Les fortunes de ces immigrés pouvaient être importantes. Il est donc possible qu'au moins quelques-uns de ces spéculateurs aient été les patrons des affranchis narbonnais et aient procédé au financement de leurs entreprises marchandes (Andreau 2001, 111). En revanche, dans le milieu commerçant du port d'Arles, on retrouve plus facilement qu'à Narbonne des professionnels du négoce maritime financés par des notables issus du substrat provincial (de l'arrière-pays nîmois ou de la région d'Aix-en-Provence) (Christol 1971, 653-655 ; Christol 2009, 184-185). Or, malgré ces diverses formes de collaboration de travail, la société du port apparaît très hiérarchisée.

### 3.3. Un milieu d'affaires très hiérarchisé

La position sociale des hommes du port était déterminée par des éléments très différents qui composaient leur identité : le statut juridique, les conditions matérielles dans lesquelles ils effectuaient leur travail, l'éventuelle appartenance à des groupements prestigieux au sein de la communauté, la composition de leur patrimoine. Les travaux récents sur les milieux professionnels de l'Antiquité montrent que ces mondes étaient très hiérarchisés et que la place que chaque professionnel occupait dans cette hiérarchie était le résultat de la combinaison de tous ces facteurs variés (les statuts de travail individuels) (Andreau 2001, 17 ; Tran 2013a, 1002-1003 ; Courrier 2014, 193-202). Cependant, il a été constaté que, d'une façon générale – et malgré des différences dues aux contextes géographiques spécifiques –, certains métiers étaient plus valorisants que d'autres : dans le monde de la boutique, les activités commerciales étaient plus valorisantes que les activités de production (Tran 2013b, 300-301) ; dans le monde du port, les métiers du transport, qui ne demandaient pas de savoir-faire spécialisé, étaient moins valorisants que les métiers du commerce (Andreau 2003, 285-286). Ainsi dans l'*emporion* de Narbonne, existait-il des métiers qui assuraient une condition sociale meilleure que d'autres.

En bas de la hiérarchie, parmi les activités peu valorisantes, on retrouve le métier de débardeur ou portefaix qui ne requérait pas de spécialisation particulière : les *saccarii* de Narbonne ne sont attestés que par l'iconographie qui les représente dans l'accoutrement typique des esclaves (Espérandieu 1907, n° 685 ; Rougé 1966, 177). Ils n'avaient pas pu disposer des moyens matériels nécessaires pour se doter d'une inscription funéraire<sup>61</sup>. En

58. Gaius, *Inst.*, III, 149. Les patrons fournissaient l'argent, les affranchis leur main d'œuvre (Rougé 1980, 292-301 ; Broekaert 2012a, 224).

59. C'est le cas de Trimalcion qui se met à prêter aux affranchis (Pétrone, *Sat.*, 76, 9). Sur ces formes de financement voir Rathbone 2003, 197-229, Tchernia 2011, 41-55 et Tran 2013a, 1018-1019.

60. Si les professionnels affranchis de Narbonne ont agi au début de l'époque augustéenne (leurs inscriptions datant au plus tard du début du I<sup>er</sup> siècle), leurs patrons ont dû vivre au milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Or, à cette époque, les colons de 118 av. J.-C., issus de familles de civils de condition modeste, étaient surtout impliqués dans l'exploitation foncière du lot de terre reçu au moment de leur déduction : pendant deux ou trois générations, ils ont été peu intégrés à l'activité commerciale de Narbonne. La même observation concerne les colons césariens de 45 av. J.-C.

61. En revanche, des esclaves existent à Narbonne, mais on ne peut les mettre en relation avec le milieu portuaire *CIL*, XII, 4451 : *Myrin[e] / Fausti col(oniae) / Narbon(e)n(s)ium serui / uicaria /*

revanche, sur un niveau supérieur se situaient les hommes de métier spécialisés attestés par l'épigraphie au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Or, il apparaît que les activités du transport de marchandises occupent une position moins avantageuse que les activités marchandes. En effet, les transporteurs maritimes, L. Gaienina Masclus, D. Vleius Auctus, L. Squeillanius Faustus, semblent être des travailleurs modestes, aux moyens financiers restreints ; aucun indice ne suggère qu'ils aient pu disposer d'esclaves ou d'affranchis et leurs épitaphes n'évoquent, tout au plus, que leurs épouses<sup>62</sup>. Au contraire, parmi les *mercatores* du I<sup>er</sup> siècle, on retrouve des individus d'une aisance plus affirmée : ils avaient pu posséder des esclaves, puis affranchis, et se doter de plaques funéraires de belle facture (C. Offellius Zetus, ...[Alex]ander ou [Men]ander, ...[L]eno ou [Z]enon). Leur activité marchande, de moyenne envergure, peut-être consacrée au commerce de redistribution régionale, les plaçait dans une position intermédiaire au sein des milieux plébéiens de la cité. C'est à ce niveau, ou peut-être légèrement au-dessus, que se situaient les professionnels de la banque qui agissaient en lien avec le port. Il y avait parmi eux un *mensularius* ingénu (C. Vettienus T. f. Pollia), un affranchi qui avait eu au moins deux esclaves (C. Fuficius C. T. I. ...) et un autre *libertus* anonyme qui avait épousé une femme de condition ingénue (CIL, XII, 4491 ; 4457 ; 4461 add.).

Cependant, le transport maritime, s'il était exercé au service de l'Annone, pouvait apporter un prestige supérieur au négoce d'ampleur régionale. Les naviculaires du II<sup>e</sup> siècle occupaient dans le milieu portuaire une position bien plus élevée que les marchands et naviculaires du I<sup>er</sup> siècle (Ti. Iunius Eudoxus, P. Olitius Apollonius). Les affaires brassées par ces professionnels étaient sans aucun doute de plus haute teneur : ils participaient à l'approvisionnement de Rome et recevaient des compensations pour leurs services ; ils possédaient probablement plusieurs navires et faisaient travailler des employés (esclaves et affranchis en tant que rameurs ou chefs d'équipe) ; ils avaient même obtenu des marques de reconnaissance de la part de la communauté, comme le sévirat augustal qui situait son détenteur au sommet de l'élite plébéienne de la cité et dans l'antichambre de l'élite municipale ; ils affichaient enfin des liens de parenté avec les membres de l'élite en place ; ou encore ils disposaient de statues dans la *schola* des *seuiri augustales* qui côtoyaient celles des magistrats de la cité et des autres grands personnages issus de celle-ci (Christol 2003, 328-329). Leur position dans la hiérarchie portuaire était

assez remarquable. C'était l'*utilitas rei publicae* attachée à leur travail qui leur avait assuré un prestige supérieur à d'autres transporteurs ou même à d'autres marchands narbonnais. Or, le cas d'Olitius Apollonius montre que ce prestige pouvait entraîner une forme de promotion sociale, qui ne lui avait pas permis pour autant de franchir le seuil des fortunes foncières. En effet, connu par l'épigraphie comme celui d'un naviculaire, son nom apparaît aussi à Rome sur les amphores Dressel 20 parmi les *mercatores* d'huile de Bétique. Puisqu'on ne pouvait pas exercer en même temps les deux fonctions<sup>63</sup>, Olitius avait sans doute changé d'activité : du transport maritime pour le compte de l'État, il était passé à l'activité bien plus valorisante de grand négociant pour son propre compte. La pratique du commerce au long cours avait dû comporter pour lui une sorte de promotion (Christol 2008a, 290).

En tout cas, le haut de la hiérarchie des milieux portuaires était occupé par le grand commerce maritime. Il avait été exercé par ces marchands qui s'étaient lancés dans les échanges interprovinciaux comme P. Vsulenus Veiento et par les négociants au long cours comme Sex. Fadius Secundus Musa et P. Olitius Apollonius. Ce dernier personnage, probablement de statut affranchi, devait occuper une place très importante dans la société de l'*emporion* car il disposait d'un atout considérable par rapport à d'autres *mercatores* ou *negotiatores olearii*. Ancien *naucularius* au service de l'Annone, il pouvait compter sur ses propres bateaux pour revendre l'huile hispanique à Rome. Ainsi, Olitius faisait-il partie du groupe de ces grands commerçants/armateurs qui, comme Trimalcion, constituaient l'un des sommets de l'élite négociante des milieux portuaires : ils n'avaient pas besoin d'affréter des navires à des tiers pour commercialiser leurs marchandises (Tchernia 2011, 185-186). De plus, il pouvait probablement compter sur l'aide de correspondants à Rome. Le profil de P. Vsulenus Veiento, est légèrement différent. Cet immigré italien, établi durablement dans l'Occident romain au milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., avait des intérêts dans la production d'amphores catalanes, puis dans leur commercialisation vers l'*emporion* de Narbonne. Exploitant de domaines dans l'arrière-pays narbonnais et peut-être aussi en Catalogne, il appartenait à ces individus qui cumulaient patrimoines fonciers et activités commerciales. Ce genre de personnages, définis comme « affairistes » par J. Andreau, étaient bien présents dans les milieux portuaires italiens sous la République et le haut Empire, c'est le cas par exemple de Vestorius de Pouzzoles (Andreau 1983, 9-20 et Andreau 2001, 103). Or, les revenus du commerce lui avaient en partie assuré une ascension sociale intergénérationnelle jusqu'à l'élite municipale : son fils devient un magistrat de

*hic est sepult(a) / [B]oethus con/tubernalis ; 4793 : [M]aia C(ai) Fab[i] / Cottae seru(a) / (obita) Alcestis f(ilia) / in f(ron)te p(edes) XV et 4449 : tabellarii familiae Caesaris qui font partie de la domesticité de l'Empereur.*

62. Voir note 44.

63. On ne pouvait pas être en même temps naviculaire au service de l'Annone et commerçant pour son propre compte, Christol 2008a, 278-286 à propos de *Dig.*, 50, 6, 6, 3 (Callistrate).

la colonie à l'époque augustéenne. Quant au dernier négociant, Sex. Fadius Secundus Musa, il a la particularité d'être un membre de l'élite municipale de Narbonne au milieu du II<sup>e</sup> siècle alors que sa famille n'avait pas eu jusque-là d'éclat particulier<sup>64</sup>. Il était impliqué dans le grand commerce d'huile hispanique vers l'*Vrbs* autour des années 150 ap. J.-C.<sup>65</sup> Pour mener à bien ses affaires, il disposait sans doute d'agents à Rome et à Ostie. L'inscription qui l'honore, élevée à la même époque par le collège des *fabri subaediani* de Narbonne dont il était patron, n'évoque pas son activité négociante, qui avait dû pourtant constituer une part considérable de son patrimoine (*CIL*, XII, 4393). Or, Secundus Musa était lié aux milieux artisanaux narbonnais et sa famille avait des relations avec les fermiers municipaux et les grands armateurs de la colonie du milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>66</sup> Ce fut peut-être la fortune acquise dans le monde du négoce qui lui permit de dépasser le seuil des fortunes foncières et de se placer au sommet de l'aristocratie locale. Certes, Narbonne n'a pas fourni de figures de très grands commerçants capables d'accéder directement à l'élite impériale grâce au commerce, tel le chevalier lyonnais C. Sentius Regulianus, *diffusor olearius ex Baetica et negotiator uinarius*, par exemple (*CIL*, VI, 29 722). Cependant, le cas de Secundus Musa paraît tout même assez remarquable. En effet, après avoir intégré l'élite municipale, ce personnage avait réussi à faire accéder sa descendance à l'élite sénatoriale : son inscription honorifique désigne son petit-fils de clarissime<sup>67</sup>. L'intégration des grandes fortunes commerciales narbonnaises dans l'élite impériale n'était pas simultanée mais elle pouvait se faire en l'espace de deux générations.

Ce sont donc les commerçants au long cours qui constituaient l'élite négociante de Narbonne. Ils étaient tous des personnages de relief dans la cité : ils côtoyaient les notables de la colonie et certains d'entre eux avaient même fini par s'insérer, directement ou par le biais de leurs descendants, dans l'aristocratie locale ou impériale. Certes, la vocation de tout commerçant n'était pas de se retirer de la vie des affaires pour vivre « en rentier » selon le modèle de Trimalcion (Veyne 1961, 231-239 ; Tchernia 2011, 59-61). A. Tchernia a montré que, dans quelques ports du monde romain, des dynasties de négociants pouvaient s'implanter sur plusieurs générations sans qu'aucun membre ne soit tenté par la volonté de faire partie de l'élite municipale ou impériale (Tchernia 2011, 84-86 ; Broekaert 2013, 345-346). Cependant, à Narbonne, la documentation atteste de façon assez explicite et du moins, pour l'instant, le premier type de trajectoire sociale.

Or, il ne faut pas exclure le fait que cette élite négociante, surtout lorsqu'elle était issue d'un milieu affranchi, ait pu être financée par des personnages de niveau plus élevé. En effet, il est possible d'envisager que derrière ces grands commerçants, il y ait eu des figures aux fortunes plus importantes : des individus issus du même monde mais s'étant retirés des affaires comme Trimalcion<sup>68</sup>, ou bien ces *negotiatores* et leurs descendants qui s'étaient établis dans l'*emporion* sous la République pour exploiter les ressources provinciales (certains d'entre eux étaient des chevaliers)<sup>69</sup>. Faisant partie du milieu des notables, ils ont contribué à soutenir l'activité d'échange autour du port sans s'y immiscer directement. Appartenant au monde des fortunes foncières, ils ont pu être la véritable élite portuaire de l'*emporion* fournissant les capitaux nécessaires mais restant éloignée de la pratique matérielle du métier. C'étaient eux qui finançaient l'activité des professionnels du commerce, par le biais de prêts directs ou réalisés par des intermédiaires<sup>70</sup>. Or, si la prospérité du milieu portuaire narbonnais a pu permettre à certains individus de se rapprocher de l'élite impériale, on peut se demander quelle a été l'implication de l'État dans le fonctionnement du port et dans la promotion de la société portuaire.

### 3.4. Le rôle de l'État dans le développement du port et de la société portuaire

Aucune source n'atteste une volonté particulière de la part de l'État d'exercer un contrôle fort sur le port de Narbonne. La documentation n'a pas livré jusqu'à présent d'attestations d'un éventuel *procurator* impérial chargé de surveiller la zone portuaire comme on en connaît à Pouzzoles ou à Ostie par exemple (*AE*, 1972, 79 ; *CIL*, XIV, 163). Cependant, des indices laissent supposer que l'État administrait de façon indirecte le trafic portuaire narbonnais. Si l'on suit l'analyse de J. France à propos d'un passage célèbre du *Pro Fonteio* de Cicéron (Cicéron, *Pro Fonteio*, 9, 19 ; France 2001, 265 ; Olmer 2008, 120-124), il existait à Narbonne sous la République un bureau de perception du *portorium*, l'impôt qui frappait les biens circulant sur un territoire donné. En effet, au moment où le grand commerce de vin italique s'était intensifié, après la conquête, en direction de Narbonne et de l'Isthme gaulois, l'État avait essayé de réglementer ces échanges et d'en tirer le plus de revenus possible. On ne sait pas où ce bureau se trouvait, mais il y a des chances qu'il ait pris demeure dans le milieu portuaire narbonnais, là où les marchandises devaient forcément circuler avant d'être dif-

64. Sur les Fadii de Narbonne, voir Christol 2008b, 315-317.

65. Voir notes 34 et 35.

66. Le patronat des collèges est le lieu de rencontre entre l'élite des collèges et l'élite politique (Verboven 2012, 18).

67. *CIL*, XII, 4393 b, l. 7 : ...*clarissimum nepotem Iucundum*.

68. Pour des exemples provenant d'Ostie, voir Tran 2006, 420-430.

69. Sur la question, voir Bonsangue 2013, 68, 77, à propos de chevaliers tels Fabius Maximus ou L. Aufidius.

70. À propos de Pouzzoles, voir Tchernia 2011, 71.

fusées vers le marché local ou vers l'axe aquitain<sup>71</sup>. De cette manière, l'État contrôlait et administrait à distance le trafic portuaire narbonnais, en tirant des bénéfices de la fiscalité mise en place, selon « la conception étroitement prédatrice » d'époque républicaine<sup>72</sup>. Cette fiscalité n'a pas pour autant empêché le développement des échanges au cours de toute la période républicaine et on ne peut exclure qu'elle ait eu un effet dynamisant pour l'économie locale<sup>73</sup>. Par ailleurs, l'État et les autorités impériales ont continué à garder des liens privilégiés avec Narbonne même sous le haut Empire. Ces liens prenaient la forme d'accords spécifiques avec les grands professionnels des échanges maritimes issus du port. En effet, le personnel des services de l'Annone avait établi au II<sup>e</sup> siècle des contrats de transport maritime avec des armateurs narbonnais qui disposaient même d'une *statio* à Ostie. Ces naviculaires devaient bénéficier d'une grande renommée, d'une grande richesse et d'une grande expérience en Méditerranée occidentale pour que l'État se tournât vers eux. Ainsi faisant, l'État contribuait à accroître davantage la fortune et le prestige au niveau local de l'élite de la société portuaire narbonnaise. Ce fut peut-être son rôle de port de stockage, actif de longue date et l'un des rares à avoir connu de façon constante une prospérité certaine en Occident, qui a pu assurer à Narbonne des relations suivies avec le centre du pouvoir qu'était Rome.

Ce bilan permet d'identifier les spécificités du milieu portuaire narbonnais. Tout d'abord, les activités du négoce maritime, attestées depuis le I<sup>er</sup> s. av. J.-C., sont plus visibles que celles des échanges fluviaux, contrairement à ce qui se produit dans des ports fluvio-maritimes tels Ostie, Arles, Lyon ou *Hispalis*. Cette pénurie s'explique par le fait que ces trois derniers sites étaient avant tout des ports fluviaux, éloignés de la mer, alors qu'Ostie, à l'embouchure du Tibre, desservait le marché exceptionnel de l'*Vrbs*. De plus, dans ces cités, la documentation relative aux activités fluviales, plus récente que celle de Narbonne, est liée au phénomène collégial qui permettait aux travailleurs les plus humbles d'atteindre une certaine visibilité épigraphique.

Ensuite, il est possible d'apprécier à Narbonne un nombre non négligeable de négociants et transporteurs, attestés entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., qui ont fait des affaires privées et d'envergure relativement limitée : ils témoignent d'un commerce de redistribution régionale vers l'arrière-pays et le littoral proche (transalpin et catalan). Ce qui confirme l'importance de l'activité du port de stockage à cette époque : ce dynamisme favorise l'émergence de fortunes marchandes

de niveau intermédiaire et contribue aussi indirectement à l'affirmation d'une riche plèbe urbaine d'artisans spécialisés. En revanche, des négociants d'envergure bien plus importante apparaissent au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Ce véritable changement d'échelle, correspondant à l'insertion de Narbonnais dans les grands circuits d'échanges de la Méditerranée occidentale, serait peut-être l'aboutissement logique de deux siècles de contacts commerciaux avec cette partie du monde romain. Cela semble concerner seulement quelques grandes figures locales, les professionnels de niveau inférieur étant à cette époque moins visibles. Or, ces riches négociants se distinguent, malgré la perte de la suprématie commerciale du port de Narbonne en Gaule au profit d'Arles et Lyon.

En outre, dans les milieux portuaires narbonnais très hiérarchisés, on retrouve une gamme de conditions extrêmement variées : des humbles portefaix aux commerçants au long cours, en passant par des groupes intermédiaires tels que des spécialistes du commerce de redistribution à l'échelle régionale ; des brasseurs d'affaires de plus haut niveau liés par contrat au service de l'Annone, qui se situent dans l'antichambre des élites municipales ; des « affairistes », au patrimoine mixte, qui cumulent activités artisanales, propriété foncière et commerce interprovincial. Ce panel assez complet de situations sociales est peut-être aussi l'une des caractéristiques spécifiques de Narbonne par rapport à d'autres contextes portuaires, en dehors de Pouzzoles et Ostie évidemment, qui ont livré une documentation particulièrement riche. En tout cas, à Narbonne, la distance entre l'élite des affaires maritimes et l'élite civique ne semble pas avoir été très profonde au cours du haut Empire.

Enfin, l'État a révélé, à l'égard du port de Narbonne, un intérêt certain qui est resté constant depuis au moins le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Et cela probablement parce qu'il s'agissait de l'un des ports de la Méditerranée occidentale dont le dynamisme s'était maintenu pendant une période si longue. Dans ce contexte, il serait intéressant de mieux étudier les formes de ce regard privilégié de l'État, au cours du haut Empire. Il serait utile de revenir sur la localisation du bureau augustéen de la *Quadragesima Galliarum*, qui a été situé de façon hypothétique à proximité de la frontière pyrénéenne, au sud de Narbonne<sup>74</sup>. Il faudrait en effet comprendre pour quelle raison le poste d'encaissement de cet impôt, héritier du *portorium* républicain, n'aurait pas été établi plus près du débouché portuaire principal de la région, comme ce fut le cas à Arles.

71. À Marseille, au III<sup>e</sup> siècle, ce bureau se trouvait à l'entrée du port (France, Hesnard 1995, 78-93).

72. France 2001, 265, qui souligne que les bureaux supplémentaires du *portorium*, institués par Fonteius, ne durèrent pas.

73. Sur la question des liens entre *portorium* et commerce, voir Merola 2009, 55-78 avec bibliographie.

74. Sur la base de *CIL*, XII, 5362, mentionnant un *socius Quadragesimae*. Ce petit autel consacré à Mercure et daté du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., a été trouvé en remploi dans le village de Théza, près de Perpignan. Selon J. France 2001, 317, bien que le document ne dise rien sur l'emplacement du bureau de perception de l'impôt, celui-ci aurait pu avoir été établi à proximité, soit à *Ruscino* soit à *Illiberis* (Elne). Mais cette localisation demeure hypothétique.

## BIBLIOGRAPHIE

**Abréviations**

**AE** : *L'Année épigraphique*. Paris, 1888-.

**CIL** : *Corpus Inscriptionum Latinarum consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae editae*. Berlin, G. Reimer, puis De Gruyter, 1863-.

**ID** : ROUSSEL (P.), LAUNEY (M.) éd. – *Inscriptions de Délos*. Paris, H. Champion, 1937, 260 p.

**ILGN** : ESPÉRANDIEU (E.) – *Inscriptions Latines de Gaule Narbonnaise*. Paris, E. Leroux, 1929, 224 p.

**ILLRP** : DEGRASSI (A.) – *Inscriptiones Latinae Liberae Rei Publicae*, vol. I. Florence, La Nuova Italia, 1965, 334 p.

**ILN** : GASCOU (J.) – *Inscriptions Latines de Narbonnaise (ILN)*. III. *Aix-en-Provence*. Paris, Éd. du CNRS, 1995, 396 p. (Gallia, Suppl. 44).

**ILN** : RÉMY (B.) dir. – *Inscriptions Latines de Narbonnaise (ILN)*. V, 2. *Vienne*. Paris, Éd. du CNRS, 2004, 319 p. (Gallia, Suppl. 44).

**TPSulp.** : CAMODECA (G.) – *Tabulae pompeianae Sulpiciorum. Edizione critica dell'archivio puteolano dei Sulpicii*. Rome, Quasar, 1999, 240 p.

**Articles et ouvrages**

**Andreau 1983** : ANDREAU (J.) – À propos de la vie financière à Pouzzoles : *Cluvius* et *Vestorius*. In : *Les « bourgeoisies » municipales italiennes aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.* Actes du Colloque international du CNRS (Naples, 7-10 déc. 1981). Paris-Naples, Éd. du CNRS-Bibliothèque de l'Institut français, 1983, 9-20.

**Andreau 2001** : ANDREAU (J.) – *Banque et affaires dans le monde romain*. Paris, Éditions du Seuil, 2001, 332 p.

**Andreau 2003** : ANDREAU (J.) – Conclusions. In : LO CASCIO (E.) dir. – *Credito e moneta nel mondo romano*. Atti degli Incontri capresi di storia dell'economia antica (Capri, 12-14 octobre 2000). Bari, Edipuglia, 2003, 281-288.

**Andreau à paraître** : ANDREAU (J.) – Les *negotiatores* du haut Empire, le stockage et les entrepôts. In : VIRLOUVET (C.) et al. dir. – *Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée*, à paraître.

**Bergé 1990** : BERGÉ (A.) – Les marques sur amphores Pascual 1 de Port-la-Nautique. *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, 9, 1990, 131-201.

**Bonsangue 2002** : BONSANGUE (M.-L.) – Aspects économiques et sociaux du monde du travail à Narbonne d'après la documentation épigraphique (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.- I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.). *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 13, 2002, 201-232.

**Bonsangue 2006a** : BONSANGUE (M.-L.) – Des affaires et des hommes : entre l'*emporion* de Narbonne et la péninsule ibérique. In : DEMOUGIN (S.), CABALLOS (A.) dir. – *Migrare. La*

*formation des élites dans l'Hispanie romaine*. Pessac-Paris, Ausonius-De Bocard, 2006, 15-68 (Études, 11).

**Bonsangue 2006b** : BONSANGUE (M.-L.) – *L'emporion de Narbonne, économie et société (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)*. Thèse de doctorat dactylographiée. Paris, Université de Paris 1, 2006.

**Bonsangue 2013** : BONSANGUE (M.-L.) – La vie des chevaliers romains connus à Narbonne : étude du milieu équestre d'une cité de l'Occident romain. In : VAN CAUWENBERGHE (Chr.), BENOIST (S.) dir. – *La vie des autres. Histoire, prosopographie, épigraphie dans l'Empire romain*. Lille, Presses du Septentrion, 2013, 64-92.

**Bonsangue 2014** : BONSANGUE (M.-L.) – Narbonne, un port de stockage de la Méditerranée occidentale. In : APICELLA (C.), HAACK (M.-L.), LEROUXEL (F.) dir. – *Les affaires de Monsieur Andreau. Économie et société dans le monde romain*. Bordeaux, Ausonius, 2014, 177-193 (Scripta Antiqua, 61).

**Bonneville, Dardaine 1984** : BONNEVILLE (N.), DARDAINE (S.) – *Frugi* : un *cognomen* et un qualificatif peu courants. *Revue des Études Anciennes*, 86, 1984, 217-244.

**Broekaert 2012a** : BROEKAERT (W.) – Joining forces. Commercial partnership or *societates* in the early Roman Empire. *Historia*, 61 (2), 2012, 221-253.

**Broekaert 2012b** : BROEKAERT (W.) – Welcome to the family ! Marriage as a business strategy in the Roman economy. *Marburger Beiträge zur Antiken Handels-Wirtschafts-und Sozialgeschichte*, 30, 2012, 46-65.

**Broekaert 2013** : BROEKAERT (W.) – *Navicularii et negotiantes. A prosopographical study of Roman merchants and shippers*. Radhen/Westf., Leidorf, 2013, 564 p. (Pharos, Studien zur griechisch-römischen Antike, Band 28).

**Brun 2005** : BRUN (J.-P.) – *Archéologie du vin et de l'huile en Gaule romaine*. Paris, Errance, 2005, 268 p.

**CAG 11/1** : DELLONG (É.) dir. avec la coll. de MOULIS (D.) et FARRE (J.) – *Carte Archéologique de la Gaule. 11/1. Narbonne et le Narbonnais*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002, 704 p.

**Calvet 1776** : CALVET (E.-C.-F.) – *Dissertation sur un monument singulier des utriculaires de Cavaillon*. Avignon, 1776.

**Camodeca 2003** : CAMODECA (G.) – Il credito negli archivi campani : il caso di Pompei et di Herculaneum. In : LO CASCIO (E.) dir. – *Credito e moneta nel mondo romano*. Atti degli Incontri capresi di storia dell'economia antica (Capri, 12-14 octobre 2000). Bari, Edipuglia, 2003, 69-98.

**Christol 1971** : CHRISTOL (M.) – Remarques sur les naviculaires d'Arles. *Latomus*, 30, 1971, 643-663.

**Christol 1982** : CHRISTOL (M.) – Les naviculaires d'Arles et les structures du grand commerce maritime sous l'Empire Romain. *Provence Historique*, 32, 1982, 5-14.

- Christol 2000** : CHRISTOL (M.) – Un *pagus* dans l'arrière-pays de Narbonne (CIL, XII, 5390). In : PACI (G.) dir. – *Epigraphai. Miscellanea epigrafica in onore di Lidio Gasperini*. Rome, Tivoli, 2000, 247-273.
- Christol 2002a** : CHRISTOL (M.) – Narbonne : un autre *emporion* à la fin de l'époque républicaine et à l'époque augustéenne. In : MÜLLER (Chr.), HASENOHR (Cl.) dir. – *Les Italiens dans le monde grec (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.). Circulation, activités, intégration*. Athènes-Paris, École Française d'Athènes-De Boccard, 2002, 41-54 (BCH, Suppl. 41).
- Christol 2002b** : CHRISTOL (M.) – Marchands gaulois et grand commerce de l'huile de Bétique dans l'Occident romain ; quelques données provenant des amphores. In : RIVET (L.), SCIALLANO (M.) dir. – *Vivre produire et échanger : Mélanges offerts à B. Liou*. Montagnac, Éd. Monique Mergoïl, 2002, 325-334.
- Christol 2003** : CHRISTOL (M.) – Activité économique, appartenance à l'élite et notabilité : les collèges dans la Gaule méridionale et la vallée du Rhône. In : CÉBEILLAC-GERVASONI (M.), LAMOINE (L.) dir. – *Les élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain*. Rome-Clermont-Ferrand, École française de Rome, 2003, 323-335 (coll. de l'EFR, 309 ; Erga, 3).
- Christol 2008a** : CHRISTOL (M.) – *Annona Urbis* : remarques sur l'organisation du ravitaillement en huile de la ville de Rome au II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. In : CALDELLI (M. L.), GREGORI (G. L.), ORLANDI (S.) dir. – *Epigrafia 2006*. Atti della XIV<sup>e</sup> Rencontre sur l'épigraphie in onore di S. Panciera. Rome, Quasar, 2008, 271-298.
- Christol 2008b** : CHRISTOL (M.) – Notes d'épigraphie. *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 19, 2008, 315-317.
- Christol 2009** : CHRISTOL (M.) – Les bienfaits de la paix romaine : le développement économique et social d'une agglomération tournée vers l'échange. In : ROUQUETTE (J.-M.) – *Arles, histoires, territoires et cultures*. Paris, Imprimerie nationale, 2008, 179-187.
- Christol 2012** : CHRISTOL (M.) – Notes d'épigraphie 13-16. *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 23, 2012, 283-314.
- Christol, Plana-Mallart 1997** : CHRISTOL (M.), PLANA-MALLART (R.) – *Els negotiatores* de Narbona i el vi català. *Faventia*, 19 (2), 1997, 75-95.
- Christol, Plana-Mallart 1998** : CHRISTOL (M.), PLANA-MALLART (R.) – De la Catalogne à Narbonne : épigraphie amphorique et épigraphie lapidaire. Les affaires de Veiento. In : PACI (G.) dir. – *Epigrafia romana in area adriatica*. Actes de la IX<sup>e</sup> rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain (Macerata, 1995). Pise-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, 1998, 273-302.
- Christol, Fédière 1999** : CHRISTOL (M.), FÉDIÈRE (G.) – La présence italienne dans l'arrière-pays de Narbonne : le dossier des *Usuleni*. Epigraphie de l'*instrumentum domesticum* et épigraphie lapidaire. *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 25, 1999, 81-99.
- Courrier 2014** : COURRIER (C.) – *La plèbe de Rome et sa culture, fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.* Rome, École Française de Rome, 2014, 1031 p. (BEFAR, 353).
- Deniaux 2012** : DENIAUX (E.) – Les *saccarii* des ports de l'Adriatique, activités professionnelles et structures commerciales. In : TRAN (N.), DONDIN-PAYRE (M.) dir. – *Collegia, Le phénomène associatif dans le monde romain*. Bordeaux, Ausonius, 2012, 221-227 (Scripta Antiqua, 41).
- Djaoui 2014** : DJAOUI (D.) – Découverte d'un pot mentionnant la famille des *DD Caecilii* dans un contexte portuaire situé entre 50-140 apr. J.-C : commerce d'olives ou échantillon d'une cargaison de Dressel 20 ? (découverte subaquatique à Arles, France). In : MORAIS (R.), FERNÁNDEZ (A.), SOUSA (M. J.) dir. – *As produções cerâmicas de imitação na Hispania*. Actes du 2<sup>e</sup> congrès international de la SECAH - *Ex officina Hispana* (Braga, 3-6 avril 2013). Porto, SECAH, 2014, 161-178.
- Domergue 1985** : DOMERGUE (Cl.) – L'exploitation des mines d'argent de *Carthago Noua* : son impact sur la structure sociale de la cité et sur les dépenses locales à la fin de la république et au début du haut-empire. In : LEVEAU (Ph.) dir. – *L'origine des richesses dépensées dans la ville antiques*. Aix-en-Provence, Université de Provence, 1985, 197-217.
- Domergue, Rico 2003** : DOMERGUE (Cl.), RICO (Chr.) – Questions sur l'origine des lingots de métal trouvés au large des côtes du Languedoc et du Roussillon. In : BATS (M.), DEDET (B.), GARMY (P.), JANIN (T.), RAYNAUD (Cl.), SCHWALLER (M.) dir. – *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*. Montpellier, Association de la Revue archéologie de Narbonnaise, 2003, 389-399 (RAN, Suppl. 35).
- Espérandieu 1907** : ESPÉRANDIEU (E.) – *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule*. I. Paris, 1907.
- Espérandieu 1911** : ESPÉRANDIEU (E.) – *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule*. IV. Paris, 1911.
- Étienne, Mayet 2000** : ÉTIENNE (R.), MAYET (Fr.) – *Trois clés de l'économie de l'Hispanie romaine*. 1. *Le vin hispanique*. Paris, De Boccard, 2000, 295 p.
- Étienne, Mayet 2004** : ÉTIENNE (R.), MAYET (Fr.) – *Trois clés de l'économie de l'Hispanie romaine*. 3. *L'huile hispanique*. Paris, De Boccard, 2004, 398 p.
- Fabre 1981** : FABRE (G.) – *Libertus. Recherches sur les rapports patron-affranchi à la fin de la République romaine*. Rome, École Française de Rome, 1981, 426 p. (coll. de l'EFR, 50).
- France 2001** : FRANCE (J.) – *Quadragesima Galliarum. L'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises, germaniques de l'Empire romain*. Rome, École Française de Rome, 2001, 498 p. (coll. de l'EFR, 278).
- France, Hesnard 1995** : FRANCE (J.), HESNARD (A.) – Une *statio* du quarantième des Gaules et les opérations commerciales dans le port romain de Marseille (place Jules-Verne). *Journal of Roman Archaeology*, 8, 1995, 78-93.
- France, Nelis-Clément 2014** : FRANCE (J.), NELIS-CLÉMENT (J.) – *La statio. Archéologie d'un lieu de pouvoir dans l'empire*

- romain. Bordeaux, Ausonius, 2014, 389 p. (Scripta Antiqua, 66).
- Garrote Sayó 2000** : GARROTE SAYÓ (E.) – Análisis de los sellos en ánforas Dressel 20 hallados en una provincia romana : la *Gallia Narbonensis*. In : Ex Baetica amphorae. *Conservas, aceite y vino de la Bética en el imperio romano*. Actes du colloque international de Sevilla-Écija (17-20 décembre 1998). Écija, Editorial gráficas Sol, 2000, vol. III, 825-836.
- Gayraud 1981** : GAYRAUD (M.) – *Narbonne antique, des origines à la fin du III<sup>e</sup> siècle*. Paris, De Boccard, 1981, 591 p. (RAN, Suppl. 8).
- Gorgues 2010** : GORGUES (A.) – *Économie et société dans le nord-est du domaine ibérique, III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.* Madrid, CSIC, 2010, 494 p.
- Grenier 1959** : GRENIER (A.) – *Carte Archéologique de la Gaule Romaine*. Fasc. XII. *Aude*. Paris, 1959.
- Hesnard 2012** : HESNARD (A.) – L'épave de la Madrague de Giens (Var) et la plaine de Fondi (Latium). In : CARRE (M.-B.) dir. – *L'archéologie maritime et navale de la préhistoire à l'époque contemporaine*. *Archaeonautica*, 17, 2012, 71-94.
- Hesnard, Gianfrotta 1989** : GIANFROTTA (P. A.), HESNARD (A.) – Les bouchons d'amphores en pouzzolane. In : *Amphores romaines et histoire économique, 10 ans de recherches*. Rome, École Française de Rome, 1989, 397-405 (coll. de l'EFR, 278).
- Héron de Villefosse 1912** : HÉRON DE VILLEFOSSE (A.) – Les utriculaires de la Gaule. *BCTH*, 1912, 93-116.
- Héron de Villefosse 1914** : HÉRON DE VILLEFOSSE (A.) – Deux armateurs narbonnais, *Sex. Fadius Secundus* et *P. Olitius Apollonius*. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 8<sup>e</sup> série, 4, 1914, 153-180.
- Labrousse 1968** : LABROUSSE (M.) – *Toulouse antique, des origines à l'établissement des Wisigoths*. Paris, De Boccard, 1968, 644 p.
- Laubenheimer 2001** : LAUBENHEIMER (F.) – Le vin gaulois de Narbonnaise exporté dans le monde romain, sous le Haut-Empire. In : *20 ans de recherche à Sallèles d'Aude*. Besançon-Paris, PUFC-Les Belles Lettres, 2001, 51-65.
- Lejeune 1983** : LEJEUNE (M.) – Vieille-Toulouse et la métrologie ibérique. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 16, 1983, 29-38.
- Long et al. 2002** : LONG (L.), RICO (Chr.), DOMERGUE (Cl.) – Les épaves antiques de Camargue et le commerce maritime du fer en Méditerranée nord-occidentale (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C./I<sup>er</sup> siècle après J.-C.). In : *Africa romana*. XIV. Rome, Carocci, 2002, 161-188.
- Martelli 2013** : MARTELLI (E.) – *Sulle spalle dei saccarii : le rappresentazioni di facchini e il trasporto di derrate nel porto di Ostia in epoca imperiale*. Oxford, Archaeopress, 2013, 140 p.
- Merola 2009** : MEROLA (G.) – Roma ebbe una politica doganale ? *Portoria* e commerci nell'Impero romano. In : STORCHI MARINO (A.), MEROLA (G.) dir. – *Interventi imperiali in campo economico e sociale. Da Augusto al Tardoantico*. Bari, Edipuglia, 2009, 55-78.
- Olmer 2008** : OLMER (F.) – L'aristocratie romaine, le vin et le marché gaulois. In : DALAISON (J.), ROMAN (Y.) dir. – *Économie antique : une économie de marché ?* Lyon-Paris, Société des amis de J. Spon-De Boccard, 2008, 215-234.
- Pena 1998** : PENA (M. J.) – Productores y comerciantes de vino layetano. In : *El vi a l'Antiguitat. Economia, producció y comerç al Mediterrani Occidental*. Actes du colloque international de Badalona (6-9 de Maig de 1998). Badalona, Museu de Badalona, 1998, 305-318 (Monografie Badalonine, 14).
- Pena 2000** : PENA (M. J.) – Inscriptions lapidaires et marques sur amphores. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 33, 2000, 8-14.
- Pena, Barreda 1997** : PENA (M. J.), BARREDA (A.) – Productores de vino del nordeste de la Tarraconense. Estudio de algunos nomina sobre anforas Laietana I (= Tarraconense 1). *Faventia*, 19 (2), 1997, 51-73.
- Queyrel 1991** : QUEYREL, (F.) – C. Ofellius Ferus. *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 105, 1991, 382-464.
- Rathbone 2003** : RATHBONE (D.) – The financing of maritime commerce in the Roman Empire, I-II AD. In : LO CASCIO (E.) dir. – *Credito e moneta nel mondo romano*. Atti degli Incontri capresi di storia dell'economia antica (Capri, 12-14 ottobre 2000). Bari, Edipuglia, 2003, 197-229.
- Rescanières 2002** : RESCANIÈRES (S.) – Essai sur le cadre géographique antique du Narbonnais. In : CAG 11/1. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002, 44-52.
- Rico 2011** : RICO (Chr.) – Réflexions sur le commerce d'exportation des métaux à l'époque romaine : la logique du stockage. In : ARCE (J.), GOFFAUX (B.) dir. – *Horrea d'Hispanie et de la Méditerranée romaine*. Madrid, Casa de Velázquez, 2011, 41-64 (coll. de la Casa de Velázquez, 125).
- Rougé 1966** : ROUGÉ (J.) – *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*. Paris, Imprimerie Nationale, 1966, 540 p.
- Rougé 1980** : ROUGÉ (J.) – Prêts et sociétés maritimes dans le monde romain. In : D'ARMS (J. H.), KOPFF (E. C.) dir. – *The Seaborne Commerce of Ancient Rome. Memoirs of the American Academy in Rome*, 36, 1980, 291-303.
- Sanchez 2002** : SANCHEZ (C.) – Au carrefour des influences méditerranéennes et continentales. Le rôle de Narbonne dans le commerce antique. In : CAG 11/1. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002, 117-123.
- Sanchez 2009** : SANCHEZ (C.) – *Narbonne à l'époque tardo-républicaine. Chronologies, commerce et artisanat céramique*. Montpellier, Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2009, 492 p. (RAN, Suppl. 38).
- Sanchez, Jézégou 2011** : SANCHEZ (C.), JÉZÉGOU (M.-P.) dir. – *Espaces littoraux et zones portuaires de Narbonne et sa région dans l'Antiquité*. Lattes, Association pour le Développement

- de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2011, 288 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 28).
- Taglietti 1994** : TAGLIETTI (F.) – Un inedito bollo laterizio ostiense e il commercio dell'olio della Betica. In : *Epigrafia della produzione e della distribuzione*. Actes de la VII<sup>e</sup> rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain (Rome, 5-6 juin 1992). Rome, École Française de Rome, 1994, 178-185 (coll. de l'EFR, 193).
- Tchernia 2000** : TCHERNIA (A.) – La vente du vin. In : LO CASCIO (E.) dir. – *Mercati permanenti e mercati periodici nel mondo romano*. Atti degli incontri capresi di storia dell'economia antica, (Capri, 13-15 octobre 1997). Bari, Edipuglia, 2000, 199-209.
- Tchernia 2009** : TCHERNIA (A.) – L'exportation du vin : interprétations actuelles de l'exception gauloise. In : CARLSEN (J.), LO CASCIO (E.) dir. – *Agricoltura e scambi nell'Italia tardo-repubblicana*. Bari, Edipuglia, 2009, 91-113 (Pragmateiai, 16).
- Tchernia 2011** : TCHERNIA (A.) – *Les Romains et le commerce*. Naples, Centre Jean Bérard, 2011, 439 p.
- Tran 2006** : TRAN (N.) – *Les membres des associations romaines. Le rang social des collegiati en Italie et en Gaules sous le Haut-Empire*. Rome, École Française de Rome, 2006, 577 p. (coll. de l'EFR, 367).
- Tran 2007** : TRAN (N.) – La mention épigraphique des métiers artisanaux et commerciaux dans l'épigraphie de l'Italie centro-méridionale. In : ANDREAU (J.), CHANKOWSKI (V.) dir. – *Vocabulaire et expression de l'économie dans le monde antique*. Bordeaux, Ausonius, 119-141 (Études, 19).
- Tran 2013a** : TRAN (N.) – Les statuts de travail des esclaves et des affranchis dans les grands ports du monde romain (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.- II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.). *Annales HSS*, 2013 (4), 999-1025.
- Tran 2013b** : TRAN (N.) – Dominus Tabernae. *Le statut de travail des artisans et des commerçants de l'Occident romain*. Rome, École Française de Rome, 2013, 416 p. (BEFAR, 360).
- Tran 2014a** : TRAN (N.) – Un esclave préposé au commerce de l'huile dans le port d'Arles. À propos de *Dig.* 14.3.13 pr. (Ulp. 28 ad ed.). In : APICELLA (C.), HAACK (M.-L.), LEROUXEL (F.) dir. – *Les affaires de Monsieur Andreau. Économie et société dans le monde romain*. Bordeaux, Ausonius, 2014, 223-230 (Scripta Antiqua, 61).
- Tran 2014b** : TRAN (N.) – Esclaves et ministres des Lares dans la société d'Arles antique. *Gallia*, 71 (2), 2014, 103-120.
- Verboven 2012** : VERBOVEN (K.) – Les collègues et la romanisation dans les provinces occidentales. In : TRAN (N.), DONDIN-PAYRE (M.) dir. – Collegia, *Le phénomène associatif dans le monde romain*. Bordeaux, Ausonius, 2012, 13-46 (Scripta Antiqua, 41).
- Veyne 1961** : VEYNE (P.) – Vie de Trimalcion. *Annales ESC*, 16 (2), 1961, 213-247.
- Wierschowski 2001** : WIERSCHOWSKI (L.) – *Fremde in Gallien-« Gallier » in der Fremde*. Stuttgart, F. Steiner Verlag, 2001 (Historia, 159).

### Sources anciennes

- Cicéron** : *Discours*, Pro Fonteio. Tome VII. Texte traduit par A. Boulanger. Paris, Les Belles Lettres, 1929, 195 p. (coll. des Universités de France).
- Cicéron** : *Discours*, Pro Quinctio. Tome I. Texte traduit par H. de la Ville de Mirmont. Paris, Les Belles Lettres, 1921, 319 p. (coll. des Universités de France).
- Digeste** : *Les cinquante livres du Digeste ou des Pandectes de l'empereur Justinien*. Vol. VII. Texte traduit par H. Hulot et P.-A. Tissot. Aalen, Scientia Verlag, 1979 (réimpr.), 679 p.
- Diodore de Sicile** : *Bibliothèque historique*. Livre IV et V. Texte traduit par F. Hofer et Y. Germain. Clermont-Ferrand, Paléo, 2012 (2<sup>e</sup> édition), 287 p.
- Gaius** : *Institutes*. Texte traduit par J. Reinach. Paris, Les Belles Lettres, 1965 (2<sup>e</sup> édition), 185 p. (coll. des Universités de France).
- Pétrone** : *Satiricon*. Texte traduit par A. Ernout. Paris, Les Belles Lettres, 1923, 394 p. (coll. des Universités de France).
- Strabon** : *Géographie*. Tome I, 2<sup>e</sup> partie : Livre II. Texte établi et traduit par A. Aujac. Paris, Les Belles Lettres, 1969, 197 p. (coll. des Universités de France).
- Strabon** : *Géographie*. Tome II : Livres III et IV (Espagne-Gaule). Texte établi et traduit par F. Lasserre. Paris, Les Belles Lettres, 1966 (coll. des Universités de France).